



DU LAROUSSE AU «MULTI» E2 ET 3

Entrevue avec Marie-Eva De Villers, auteure du Multidictionnaire de la langue française

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE LUNDI 15 JANVIER 2001

www.lesoleil.com

Le dos de l'EXTRA C'EST PAYANT avec l'EXTRA NUMÉRO LE SOLEIL

SOMMET DES AMÉRIQUES

Inquiétudes au Grand Théâtre

L'émeute du Sommet de la jeunesse fait craindre le pire

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Le Sommet des Amériques tourmente les gens du Grand Théâtre de Québec. L'édifice étant exclu du périmètre de sécurité, la direction se demande comment elle pourra le mettre à l'abri des vandales.

La directrice générale du Grand Théâtre de Québec (GTQ), Francine Grégoire, ne comprend tout simplement pas que son établissement, pourtant construit à deux pas du Centre des

Voir THÉÂTRE en A 2 >

Michaud renonce à Mercier

MONTREAL (PC) — Puisque l'Assemblée nationale ne réparera pas «les torts immenses» qu'elle lui a causés, Yves Michaud se résout à ne pas se porter candidat à l'investiture du Parti québécois dans la circonscription montréalaise de Mercier.

Le militant péquiste de 70 ans — actuellement impliqué dans une controverse qui aurait catalysé l'exaspération du premier ministre démissionnaire Lucien Bouchard — a confirmé hier,

«L'Assemblée nationale ne réparera pas les torts immenses...»

dans un communiqué de presse, qu'il ne briguera pas les suffrages des militants péquistes.

Samedi, Yves Michaud avait démenti les informations du quotidien *La Presse* qui faisaient état de la quasi-certitude de son désistement, affirmant n'avoir pas encore pris de décision à ce sujet.

Hier, M. Michaud a écrit que «(...) prenant acte de l'intransigeance de M. Bouchard et n'ayant nul espoir, par ailleurs, que l'Assemblée nationale répare à court et moyen terme les torts immenses qu'elle m'a causés, j'en suis venu à la conclusion que je ne saurais prendre le moindre risque de me condamner pour un certain nombre d'années à entretenir de pénibles et difficiles fréquentations. Je ne solliciterai pas l'investiture dans Mercier.»

Un peu plus loin, il invite les militants

Voir MICHAUD en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Déclaration intégrale Page A 2
- Lettre du 31 décembre Page B 7

LA MÉTÉO

Maximum -9, minimum -14

Variable et faible neige. Demain: neige. Détails page E 15.

Féroce avant, penaud après...



Ce partisan des Raiders d'Oakland avait opté pour l'allure agressive, sans doute pour se donner un avantage psychologique sur l'opposant. Mais voilà, c'est sur le terrain que ça se joue. Et l'adversaire, en l'occurrence les Ravens de Baltimore, s'est avéré franchement coriace et l'a emporté 16-3 hier. Les Ravens seront donc du XXXV^e Super Bowl et feront face aux Giants de New York qui avaient pour leur part terrassé les Vikings du Minnesota 41-0 un peu plus tôt en après-midi. Pages E 16 et 17, 21, 30 et 31.

Vallée-Jonction sommée de cesser de polluer par un citoyen

Il y aurait contamination de la Chaudière par les égouts municipaux

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ VALLÉE-JONCTION — Parce qu'il en a plein les bottes des bris à répétition des égouts municipaux passant sur ses terres, un citoyen de Vallée-Jonction vient de demander aux tribunaux qu'ils secouent les puces de sa municipalité pour régler le problème une fois pour toutes.

Raymond Nadeau, un retraité domicilié au 507, route Kennedy, à Vallée-Jonction, vient en effet de demander à la Cour supérieure d'intervenir pour qu'elle ordonne à la municipalité beauceronne de réparer définitivement la conduite d'eaux usées qui passe chez lui, sinon de la déplacer.

Il réclame également que la municipalité nettoie ses fossés de ligne, et, enfin, qu'elle lui verse 75 000 \$ pour les préjudices dont il a été victime.

Voir POLLUER en A 2 >



M. Raymond Nadeau désigne la partie de sa terre où la conduite d'eaux usées de la municipalité de Vallée-Jonction s'est brisée à six reprises depuis son installation en 1987. Il réclame des correctifs définitifs et une compensation pour cette contamination potentiellement dangereuse qui se déverserait en bout de ligne dans la Chaudière.

AUJOURD'HUI

La Capitale

Ça cogite en banlieue. Aucun maire n'écarte la possibilité de présenter sa candidature à l'un ou l'autre des postes qui s'ouvriront à la nouvelle ville de Québec. Page A 3

Le Québec

Les voleurs de l'ère du plastique. Les cartes à puce, les NIP, rien ne vient à bout des voleurs. Le vocabulaire a changé, les techniques aussi. Page A 8

Argent

Québec en Bourse. Quatre entreprises de la région sont entrées en Bourse en 2000. Si la tendance se maintient, trois entreprises de la nouvelle économie pourraient leur emboîter le pas cette année. Page B 1

Le Monde

3000 cercueils demandés. Le Salvador, encore sous le choc après le séisme de samedi, doit maintenant compter ses morts et les enterrer. Le bilan officiel fait état de 349 morts et de 500 blessés mais ces chiffres pourraient décupler. Les chances de retrouver des survivants sont pratiquement nulles selon les secouristes sur place. Page A 13



REUTERS



QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N° 17
FLORIDE, 1.75 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00071 1



GUCCI

lunettes

maranda
OPTOMÉTRIE & SOINS VISUELS
PLACE LÉVIS 833-1622

Texte intégral de la lettre transmise hier aux médias par Yves Michaud

Je n'ai pas, de mon propre chef, décidé de faire acte de candidature à l'investiture de la circonscription de Mercier du Parti Québécois. Les membres de l'exécutif à l'unanimité et plus de deux cents militants et militantes ont souhaité que je les représente à l'Assemblée nationale. J'ai répondu affirmativement à leur appel tout en précisant que je garderais, dans l'éventualité de mon élection, mon droit de critique et d'inventaire des politiques gouvernementales.

La journée même de l'annonce de ma candidature, le 12 décembre 2000, une campagne de haine, de désinformation, d'insultes et de discrédit a été déclenchée contre moi par M. Robert Libman et le B'Nai Brith, organisme dont il est le directeur au Québec. Cet organisme a sommé M. Bouchard de s'opposer à ma candidature en déformant outrageusement mes propos aux fins de salir ma réputation. Deux jours après, le 14 décembre 2000, les députés de l'Assemblée nationale s'associaient unanimement au B'Nai Brith pour enregistrer à la vitesse de l'éclair, un vote de blâme à mon endroit, « sans nuance et sans débat ». L'omerta parlementaire était imposée, la censure décrétée, la liberté d'expression violée. M. Bouchard prononçait mon excommunication. Le premier ministre ravalait l'Assemblée nationale à un tribunal d'exception, donnant ainsi des proportions démesurées à une affaire qui aurait pu se régler entre les instances du Parti. S'il y eut des effets négatifs pour le Québec, ici ou ailleurs, il en est le premier responsable.

Les principes et les valeurs qui ont inspiré ma vie ont toujours été à l'opposé des anathèmes, des abus de pouvoir et d'autorité, comme à toutes les atteintes à la liberté de parole, au droit à la dissidence et à la contradiction. En un demi-siècle de vie consacré presque entièrement au service de ma patrie, malgré l'âpreté des luttes et des combats que j'ai menés, j'estime n'avoir jamais tenus (sic) des propos qui ont

franchi les limites de l'inacceptable (sic).

Ainsi, prenant acte de l'intransigeance de M. Bouchard et n'ayant nul espoir, par ailleurs, que l'Assemblée nationale répare à court ou à moyen termes les torts immenses qu'elle m'a causés, j'en suis venu à la conclusion que je ne saurais prendre le moindre risque de me condamner pour un certain nombre d'années à entretenir de pénibles et difficiles fréquentations. Je ne solliciterai pas l'investiture dans Mercier. Je presse les militants et les militantes qui m'ont soutenu au cours des dernières semaines de redoubler d'ardeur au sein du Parti pour faire triompher la liberté d'expression, la démocratie sociale et faire échec au néolibéralisme triomphant. Plus important, à s'opposer vigoureusement aux tentatives de faire table rase du passé, des repères, de la mémoire d'un peuple. À faire barrage également, aux tentatives suicidaires de « renouvellement » d'un discours souverainiste prêchant l'entrée dans l'ère du vide et du déracinement, rapetissant ainsi la société québécoise à une atomisation de citoyens féroce individualistes et n'ayant d'autres raisons de vivre que d'assouvir leur rage de consommation. J'estime que le président de la circonscription de Mercier, M. André Reny, a toutes les qualités requises pour défendre et promouvoir ces valeurs et ces principes.

Je me place en réserve du Parti Québécois tout en me tenant près (sic), le cas échéant, à soutenir et défendre les valeurs et les principes qui ont guidé mon action, sans égard au prix à payer pour ce que je crois être l'indispensable exportation de ma vérité.

Yves Michaud.

Montréal, le 14 janvier 2001

P.S. Prière de ne pas me solliciter pour des entrevues à la suite de cette déclaration.

THÉÂTRE À deux pas

Suite de la Une

congrès, un des principaux sites du Sommet, n'ait pas été inclus dans le périmètre de sécurité.

Bordé par les rues Claire-Fontaine, René-Lévesque et Saint-Amable, le GTQ se trouve tout juste de l'autre côté du périmètre établi par le service de sécurité pour le Sommet des Amériques qui se tiendra du 20 au 22 avril. Et, tant à la GRC qu'à la police de Québec, on confirme qu'il demeurera à l'extérieur.

« À Nice (au sommet européen), c'est tout ce qui était juste à l'extérieur du périmètre qui a été saccagé », s'inquiète Francine Grégoire.

Les dirigeants du Grand Théâtre ont encore frais à la mémoire l'émeute du Sommet de la jeunesse, le 22 février dernier. « En deux heures, les manifestants ont cassé pour 35 000 \$ de vitres, rappelle la directrice générale. Qu'est-ce que ça va être en trois jours ! »

Si 2000 jeunes ont pu faire autant de grabuge, cette dernière ne doute pas de la force de frappe de plusieurs dizaines de milliers de manifestants attendus au Sommet.

Francine Grégoire ne peut s'empêcher de craindre le pire lorsqu'elle regarde les grands espaces du terrain du GTQ, des lieux propices aux rassemblements.

MENACES DES ASSUREURS

La situation est si problématique que les assureurs du Grand Théâtre de Québec menacent de ne plus assurer les biens si la direction ne leur fournit pas un plan de sécurité satisfaisant.

« Si je dois faire rentrer un service de sécurité privé, il faut qu'il y ait quelqu'un qui paye, dit Francine Grégoire. Je n'ai jamais le budget pour faire rentrer 20 gars à 15 \$ de l'heure, 24 heures sur 24 ! »

La tenue du Sommet a forcé l'Orchestre symphonique de Québec à repousser un concert de quelques jours. La direction espère que les 60 musiciens pourront venir répéter durant le Sommet et que les manifestations n'empêcheront pas les employés du Trident de monter les décors pour la pièce *Monsieur Bovary* qui prendra l'affiche le 24 avril ou les étudiants du Conservatoire de suivre leurs cours.

Des policiers iront rencontrer la direction du

Grand Théâtre de Québec cette semaine pour écouter leurs doléances et leur donner des conseils de sécurité.

Pour le lieutenant Denis Robitaille de la police de Québec, le Grand Théâtre ne constitue pas un endroit plus à risque qu'ailleurs. « Ils sont à l'extérieur du périmètre, mais on va exercer une surveillance particulière pour ces zones à la limite du périmètre », promet le lieutenant Robitaille.

Il rappelle toutefois que, comme dans le temps du Carnaval et de la Saint-Jean-Baptiste, les entreprises devront prendre leur sécurité en main. « Il n'y aura pas un policier en face de chaque commerce, ce n'est pas vrai ! » souligne le lieutenant Robitaille.

L'officier garantit que la circulation ne sera nullement entravée dans ces secteurs limitrophes du périmètre.

Il est même possible qu'en cours de route, les policiers décident de rapetisser le périmètre, question de libérer des citoyens des contraintes du laissez-passer.

DÉBUT DE CLÔTURE

Par ailleurs, les adeptes du ski de fond sur les plaines d'Abraham peuvent déjà avoir une petite idée de ce qu'aura l'air la fameuse clôture qui ceinturera presque tout le périmètre de sécurité.

Plus de 200 pieds de cette clôture ont en effet été posés au début novembre, alors que le sol n'était pas encore gelé, dans le secteur de la tour Martello, une partie moins fréquentée des Plaines.

La clôture grillagée haute de 12 pieds est surmontée de fils barbelés. « On a demandé de mettre des barbelés parce que cette section de la clôture était trop près des arbres, explique le sergent Normand Houle de la GRC. Des gens auraient pu grimper aux arbres et sauter de l'autre côté. »

Longue de 3,8 km, la clôture reliera l'hôtel Le Concorde au Château Frontenac et bouclera presque tout le périmètre.

L'autre partie de la clôture et ses gros blocs de ciment seront installés à partir du 1^{er} avril.

INSTALLATION TEMPORAIRE

Le directeur général de la Commission nationale des champs de bataille, Michel Leullier, affirme que la clôture sera enlevée des Plaines après le Sommet. « C'est prévu qu'elle s'en va après, a dit M. Leullier. Ça nous fait plaisir de collaborer à l'événement, mais on veut que le parc reste comme il est. »

La clôture ne semble pas trop perturber les usagers du parc puisque personne n'avait fait de commentaires aux autorités de la Commission avant que les médias n'en montrent des images.

MICHAUD Déracinement

Suite de la Une

de cette circonscription « à faire barrage aux tentatives suicidaires de « renouvellement » d'un discours souverainiste prêchant l'entrée dans l'ère du vide et du déracinement, rapetissant ainsi la société québécoise à une atomisation de citoyens féroce individualistes et n'ayant d'autres raisons de vivre que d'assouvir leur rage de consommation ». Il presse également les gens qui l'ont soutenu au cours des dernières semaines à « s'opposer aux tentatives de faire table rase du passé, des repères, de la mémoire d'un peuple ».

Le président de l'association péquiste de Mercier, André Reny, pourrait dès lors entrer dans la course à l'investiture, lui dont la candidature était pressentie avant que M. Michaud ne laisse entendre qu'il avait lui-même l'intention de tenter sa chance. M. Michaud appuie maintenant sa candidature.

M. Reny a indiqué au Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI) que les militants de la circonscription avaient été choqués par la dureté du ton de la seconde moitié du discours de Lucien Bouchard, dans laquelle le premier ministre démissionnaire fustigeait les propos d'Yves Michaud — sans le nommer — sur la communauté juive et le vote ethnique.

La perspective d'une motion de blâme à l'endroit de M. Bouchard au prochain conseil national du PQ a également été évoquée par le président de l'association péquiste.

Un des candidats à l'investiture dans Mercier, Pierre Tadros, âgé de 30 ans, ne partage pas les vues de M. Michaud sur le renouvellement « suicidaire » du parti. Il a indiqué en entrevue hier que les militants devaient saisir « l'occasion en or » offerte par la démission de M. Bouchard et l'investiture dans Mercier pour faire un débat d'idées.

POLLUER Conduite brisée

Suite de la Une

Selon le libellé de la requête préparée par la société d'avocats Landry et associés représentant M. Nadeau, la conduite d'égout municipale, construite en 1987 par la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE) et refilée ensuite à la ville de Vallée-Jonction, s'est brisée à six reprises sur le tronçon passant sur ses terres. Et en autant d'occasions sur des propriétés du voisinage immédiat.

« Les conséquences de ces bris de la conduite d'eaux usées ont conduit à une contamination équivalente à une situation potentiellement dangereuse pour la santé animale et humaine », soulignent les avocats, alléguant du même souffle que des expertises ont démontré la présence sur le terrain de coliformes et de streptocoques fécaux, et de métaux lourds.

« Les bris répétés constatés depuis 1998, et qui vont en s'accroissant, font en sorte que la situation s'aggrave constamment, ayant même rempli les fossés de ligne délimitant la propriété du demandeur de matières organiques, ces accumulations constituant un site de culture pour des pathogènes dangereux », ajoutent-ils.

Cerise sur le gâteau, tel que le soulignent les avocats de M. Nadeau, ce fossé de ligne s'égoutte directement dans un ruisseau, celui-ci se jetant ensuite dans la rivière Chaudière. De quoi constituer « un risque important pour les personnes, agriculteurs ou industries qui utilisent l'eau de la rivière », insistent-ils.

« Les sources de contamination ci-haut mentionnées pourraient être réintroduites dans la chaîne alimentaire et affecter la santé animale et humaine si aucun correctif important n'est apporté à très court terme », résumant-ils, mettant du même souffle en relief l'urgence d'agir.

En dépit de tout cela, notent enfin les représentants de Landry et associés, aucune mesure ne semble avoir été envisagée par la municipalité de Vallée-Jonction pour mettre le holà au problème. Dans le contexte qu'ils définissent, les avocats de M. Nadeau demandent au tribunal d'ordonner à la municipalité d'agir.

L'injonction sera présentée en Cour supérieure, au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce, le 22 janvier. La municipalité de Vallée-Jonction s'est abstenue de commenter.

LE SOLEIL POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMedia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 6
Pierre Champagne	4
Le Québec et le Canada	8 à 12
Le Monde	13 et 14
CAHIER B	
Investir	1 à 8
Bourses	3 à 5
Opinions	6 et 7
CAHIER C	
Automobile	1 et 6
Supermarché de l'auto	4 et 5
Décès	5
EXTRA	
Rencontre	2 et 3
Télévision	4
Arts et spectacles	5 à 9
Votre agenda	7
Annonces classées	10 à 14
Divertissements	15 et 18
Sports	16 à 32
Statistiques	20 à 22

École de formation professionnelle

en

- MASSOTHÉRAPIE
- KINÉSITHÉRAPIE
- ORTHOTHÉRAPIE

Depuis sa fondation en 1984, plus de **1000 étudiant(e)s** ont **gradué** à l'École de formation M.K.O.

C'est en acquérant des outils à la fine pointe de la technologie et en appliquant des méthodes pédagogiques évolutives que l'École a su développer et hisser sa crédibilité au plus haut rang.

Prochaine session: fin janvier

SOIRÉE D'INFORMATION :

Mardi 16 janvier 2001, 19h

2336, chemin Sainte-Foy

Sainte-Foy (tout près de l'université)

Réservez dès maintenant, nombre de places limité !

Pour réservation, information ou pour recevoir notre prospectus gratuitement, composez le

1 800 888-3811

Visitez notre site internet : masso-mko.com

loto-québec résultats

6/49 Tirage du 2001-01-13

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 5 000 000,00 \$
5/6+	6 117 629,00 \$
5/6	233 2 423,20 \$
4/6	14 146 76,50 \$
3/6	282 439 10,00 \$

Numéro complémentaire: 21
Ventes totales: 16 732 339 \$
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$

4/9 Tirage du 2001-01-13

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 50 000,00 \$
5/6	19 500,00 \$
4/6	1 413 50,00 \$
3/6	24 766 5,00 \$

Numéro complémentaire: 13
Ventes totales: 636 231,50 \$

Banco Tirage du 2001-01-14

01 03 04 16 21	NUMÉRO: 811747
22 24 26 27 29	
35 36 38 42 43	
51 52 59 62 64	

Extra Tirage du 2001-01-14

3 4	NUMÉRO: 662126
888 5022	

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'investissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

loto-québec célébration 2001 résultats

Tirage du: 2001-01-14

4 lots de 1 million \$ (numéros décomposables)

1888440	2921059
2341193	2937441

5 lots de 100 000 \$ (numéros non décomposables)

1454668	1826920	2004651	2304331	2665142
---------	---------	---------	---------	---------

50 lots de 10 000 \$ (numéros non décomposables)

1025328	1469873	1798292	2351376	2654231
1047193	1511302	1823471	2369037	2661881
1123292	1511347	1828503	2376237	2662835
1196656	1562206	1865731	2479608	2720890
1235566	1612740	1869105	2531933	2756847
1324162	1643180	1997572	2582713	2772731
1398450	1662724	2009400	2604611	2873455
1406483	1672619	2117467	2608098	2956263
1446221	1710038	2128936	2621341	2967249
1453442	1758479	2226585	2644812	2973979

25 Cadillac ESCALADE 4X4* (numéros non décomposables)

Tirage du: 2000-12-29

922B375	607C784	761E704	922K076	608L078
---------	---------	---------	---------	---------

Tirage du: 2000-12-22

849B716	056E787	070E532	846L450	436M456
---------	---------	---------	---------	---------

Tirage du: 2000-12-15

896H179	240J368	278J856	841J661	581K996
---------	---------	---------	---------	---------

Tirage du: 2000-12-08

399E396	698E205	829G737	303H121	103K857
---------	---------	---------	---------	---------

Tirage du: 2000-12-01

655B138	173E713	352H127	786K879	990K855
---------	---------	---------	---------	---------

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'investissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

TOUJOURS PLUS LOIN
avec le concessionnaire #1
PAQUET 30 ans de garantie
NISSAN
PATHFINDER XE 2001 399\$/mois
* Location 48 mois ** L'achat, sans paiement et intérêt pendant 90 jours
3580, boul. de la Rive-Sud, Lévis
838-3838

Ça cogite fort en banlieue

Aucun maire n'écarte la possibilité de présenter sa candidature à l'un ou l'autre poste qui s'ouvrira à la nouvelle ville de Québec

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Ça cogite fort en ce moment chez les maires de banlieue. Et personne n'écarte d'emblée la possibilité de présenter sa candidature, à un poste ou à un autre, dans la nouvelle ville de Québec. Ralph Mercier, pour un, n'a pas l'intention de faire durer le suspense bien longtemps. Dès qu'il aura rencontré l'exécutif du Parti civique de Charlesbourg, d'ici deux semaines, il fera connaître sa décision.



Jacques Langlois



Normand Chatigny



Andrée Boucher



Marcel Corriveau



Michèle Rousseau



Ralph Mercier



Émile Loranger

M. Mercier, qui est maire depuis 16 ans, estime qu'il doit avant tout « respecter les gens qu'il représente ». Mais à écouter celui-ci mettre en relief le haut degré d'organisation et de mobilisation de son parti « actif et structuré », on déduit aisément que les instances de ce dernier préparent l'avenir.

S'il n'en tient qu'à Normand Chatigny, son ex-collègue, tous les élus qui ont combattu la fusion devraient en profiter pour abandonner la vie politique. Il trouve la poursuite de leur carrière « inconciliable » avec leur prise de position. L'ex-maire de Cap-

Rouge y voit un problème de crédibilité et aussi de représentativité. « Il faut tourner la page. » Et ça, plus d'un citoyen le fera dans les prochains mois, estime-t-il. Ils arriveront alors à la conclusion qu'il n'y a aucune logique à voter pour quelqu'un qui s'opposait au projet de regroupement.

M. Chatigny se sent d'autant plus à l'aise pour commenter que s'il s'était représenté à la dernière élection municipale, il aurait défendu un projet de fusion des villes de l'ouest. « Il fallait quelque chose pour le développe-

ment économique (de la région) », soutient-il.

Il jongle lui aussi avec la possibilité d'être candidat dans son arrondissement. « En terme de défi, c'est un beau challenge (la nouvelle ville). » Mais il faut « voir les différentes équipes qui vont se présenter » avant de prendre une décision, « dans un sens ou dans l'autre ».

Quant à celle qui l'a battu à la mairie en 1995, Michèle Bouchard-Rousseau, elle... réfléchit aussi à l'opportunité de poursuivre sa carrière au

municipal. Elle entend aviser d'abord, « par respect », les membres du conseil municipal de sa décision.

Mais, chose certaine, elle entend collaborer pleinement jusqu'à l'autonomie avec le comité de transition dont les membres seront nommés demain afin de « protéger les acquis de la municipalité ». Même si elle trouve dommage d'avoir à se soumettre à la décision du gouvernement du Québec, elle croit qu'il faut « faire contre mauvaise fortune bon cœur ». « On les a combattus, mais il faut passer à autre chose. »

Pour l'instant, seul Émile Loranger, le maire de L'Ancienne-Lorette, a annoncé publiquement qu'il veut prolonger sa carrière politique. On sait qu'Andrée P. Boucher (Sainte-Foy), Marcel Corriveau (Saint-Augustin) et Jacques Langlois (Beauport) sont en « réflexion ». Ce dernier refuse même d'évoquer les discussions en cours entre les maires de banlieue...

Mais d'autres ont confirmé que même s'il s'agit « d'échanges préliminaires » et que « tous les scénarios sont possibles », on a évoqué la possibilité de créer un parti pour l'élection de novembre.

Des plages d'eau chaude... au prochain siècle

Un chercheur lyonnais s'intéresse au réchauffement des eaux du golfe St-Laurent

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ MONT-JOLI — La vision de belles plages aux eaux chaudes dans Charlevoix ou à Notre-Dame-du-Portage, près de Rivière-du-Loup, n'est vraisemblablement pas pour ce siècle, même s'il y aura réchauffement du climat et des eaux du golfe Saint-Laurent. Mais elles pourraient être plus accueillantes...

Dans l'horizon 2050, le réchauffement du climat dans le golfe Saint-Laurent serait, selon les projections, de l'ordre de 3 à 4 degrés centigrades, en moyenne mensuelle, comparativement... à 8 à 12 degrés dans la baie d'Hudson.

Au XX^e siècle, au Canada, un réchauffement moyen du climat de 0,5 et 1,5 à 2 degrés a été enregistré dans la foulée de la grande production industrielle.

Mais l'intérêt de ces questions va dépasser quand on pourra connaître le scénario des effets de la hausse de la température de l'air sur les eaux... froides du golfe Saint-Laurent.

C'est le défi du chercheur Philippe Gachon, aux études postdoctorales, accueilli dans les bureaux de l'Institut Maurice-Lamontagne de Mont-Joli.

« Mon rôle consiste à prendre le modèle atmosphérique et le modèle océanographique et à les faire interagir afin de dégager un certain scénario plausible de réchauffement des eaux de la baie d'Hudson, de la mer du La-



« Mon rôle consiste à prendre le modèle atmosphérique et le modèle océanographique et à les faire interagir », explique Philippe Gachon, de ses bureaux de l'Institut Maurice-Lamontagne de Mont-Joli.

le chercheur originaire de Lyon, en France.

Ce dernier travaille en collaboration avec le groupe des sciences de l'atmosphère du département des sciences de la terre et de l'atmosphère de l'Université du Québec à Montréal.

Les effets interactifs du réchauffement seront alors connus pour des espaces de moins d'une trentaine de kilomètres au lieu de 350 kilomètres.

L'étude du chercheur Gachon pourra ensuite être reprise par des biologistes

pour connaître les conséquences de ce réchauffement sur la température et la salinité des eaux et sur les espèces halieutiques et commerciales du golfe.

QUESTION DE GROS SOUS

Les pays scandinaves s'intéressent à ces questions pour des enjeux économiques à moyen et à long terme sur leur industrie forestière. Par exemple, qu'arrivera-t-il au grenier — américain — du monde si les périodes de sécheresse augmentent à cause du

changement dans la variabilité des régimes de précipitations ?

Plus près de nous, il y a l'effet agricole : un sol qui aura dégelé plus vite absorbera plus d'eau, il y aura des coûts additionnels dans la réparation des routes soumises au gel-dégel permanent en hiver, etc. Par ailleurs, Hydro-Québec aimerait sûrement connaître les conséquences du déplacement saisonnier des précipitations dans la baie d'Hudson pour ses barrages de la Baie James.

Certains indices sont déjà évocateurs. Dans les années 1990, il y avait déjà de moins en moins de glace dans le golfe Saint-Laurent. Dans la baie d'Hudson, moins de glace dans ces eaux froides « réchauffera » les températures. De -32 °C, les températures passeraient à -25 °C. « C'est une différence énorme », dit Philippe Gachon, qui a encore du travail jusqu'en 2002 pour établir un modèle complet si tous les contrats se renouvellent.

Dans la baie d'Hudson, la diminution des glaces réchauffera les températures, qui passeront de -32 à -25°C

brador et du golfe Saint-Laurent. On a depuis 10 ans des scénarios de changement climatique à l'échelle globale. Maintenant, on améliore cette information à l'échelle régionale», souligne

Sur achat ou location Nous payons le premier versement**
Sur ces modèles 2001

<p>Cavalier</p> <p>À partir de 14 199\$*</p>	<p>Alero</p> <p>À partir de 19 990\$*</p>	<p>Malibu</p> <p>À partir de 21 599\$*</p> <p>- 6 cylindres - automatique - ABS - aileron - et beaucoup plus...</p>	<p>Venture</p> <p>À partir de 23 999\$*</p>
--	---	---	---

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud
Sainte-Foy (Québec)
688-1212

*Préparation incluse. Transport et taxes en sus.
**Jusqu'à 500\$

Service après-vente ouvert le soir jusqu'à 21h (Lundi au jeudi)

Brasse-camarade au pen

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

QUÉBEC — La journée de samedi a été ponctuée d'une séance de brasse-camarade au pénitencier de Donnacona. L'incident s'est déroulé en fin d'après-midi, au retour des activités des détenus.

Les gardiens ont constaté à ce moment que quatre détenus du secteur 119, réservé aux Bandidos et à leurs sympathisants, semblaient fortement intoxiqués, indiquant hier le porte-parole de l'établissement à sécurité maximum, Carl Pelletier.

Au moment où ils arrivaient au « carrefour », où ils doivent obligatoirement passer pour regagner leurs cellules, les gardiens ont voulu les diriger vers le secteur d'isolement, mais les hommes ont résisté. Les gardiens ont dû utiliser les gaz lacrymogènes pour les contrôler.

Des coups de poing ont été donnés par l'un d'eux et deux officiers ont été touchés. Ils n'ont toutefois subi que des blessures mineures.

L'événement s'est finalement terminé par la mise en isolement de trois des détenus rebelles. Le quatrième, qui est celui qui a donné des coups, a été transféré en soirée vers un autre pénitencier.

Les activités ont été restreintes samedi soir et hier dans le secteur 119. Les détenus doivent prendre leurs repas en cellule et n'ont droit qu'à une heure de sortie par jour.

La situation devrait être réévaluée aujourd'hui, a indiqué M. Pelletier.

Le porte-parole n'était pas en mesure de préciser à quelle substance les détenus étaient intoxiqués. Il pourrait s'agir d'alcool frelaté, a-t-il avancé, ou d'un mélange d'alcool frelaté et de stupéfiants. L'enquête qui aura lieu cette semaine permettra peut-être de le découvrir, a-t-il dit.

Comme il n'était pas à son bureau au moment de l'entrevue téléphonique, il n'a pu dire si les détenus impliqués sont incarcérés depuis longtemps ou fraîchement débarqués.

Mauvaise posture



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Les policiers motoneigistes de la Ville de Québec ont eu fort à faire pour venir au secours d'un motoneigiste qui se trouvait en mauvaise posture, hier soir, après avoir eu un accident à l'est de la rivière Montmorency. C'est le motoneigiste lui-même qui, blessé, a appelé les secours à l'aide de son téléphone cellulaire, vers 20 h 30. Le jeune homme de 17 ans ne pouvait dire avec précision à quel endroit il se trouvait, mais a pu indiquer qu'il était entre deux pylônes d'Hydro-Québec. Des policiers motoneigistes qui patrouillaient à Beauport ont immédiatement été dépêchés dans le secteur. Il leur a fallu une quarantaine de minutes avant de le localiser. Il a finalement été sorti par la rue des Saphirs, au nord de Boischatel, où de nombreux curieux s'étaient rassemblés, deux heures après le premier appel. Auparavant, le blessé avait reçu les premiers soins d'ambulanciers qui s'étaient rendus sur le lieu de l'accident en motoneige. Il souffrait d'hypothermie et de contusions multiples, et a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. C.S.

Résultats d'autopsie attendus

■ QUÉBEC — L'autopsie qui devrait être réalisée aujourd'hui sur le corps du jeune homme retrouvé mort, samedi, aux abords de la pharmacie Jean Coutu du 3417, 1^{re} Avenue, à Québec, permettra de déterminer s'il est mort par hypothermie. L'homme de 21 ans, un résident de Québec dont l'identité sera dévoilée aujourd'hui, était blessé à une main, mais ne portait apparemment pas de marque de violence au corps. La thèse de l'hypothermie est « envisagée énormément », a mentionné hier la lieutenant Céline Cantin. L'inspection des lieux à l'aide d'un maître chien, samedi, n'a pas permis de déceler quoi que ce soit de particulier. Un manteau se trouvait à quelques pas de la victime. C.S.

Blessé par un train

■ ROBERVAL — Un jeune camelot du Progrès Dimanche a échappé de peu à la mort, hier, alors qu'il s'était imprudemment approché de la voie ferrée au moment où un train arrivait. L'adolescent d'une quinzaine d'années a été heurté au genou au moment où il s'appuyait à enjamber la voie. Sa blessure est grave, mais ne met pas sa vie en danger. L'incident s'est produit à une traverse piétonnière située sur la rue Scott, à Roberval, au Lac-Saint-Jean, vers 9 h 45. Selon un policier de la sûreté municipale, le garçon avait les deux mains sur les oreilles pour se protéger du froid, ce qui expliquerait qu'il n'ait pas entendu arriver le convoi. Il n'y a aucun signal lumineux ou sonore à cet endroit. Le conducteur du train a eu connaissance de l'événement et s'est arrêté pour porter secours au blessé. C.S.

Banque incendiée

■ CHIBOUGAMAU — La succursale de la Banque Laurentienne, à Chibougamau, a subi de lourds dommages, hier, à la suite d'un incendie d'origine criminelle qui a totalement détruit son guichet automatique. Les pompiers ont été appelés vers 3 h 25 pour combattre le sinistre. Selon le superviseur de la Sûreté du Québec à Chicoutimi, le feu a été allumé avec un papier jeté dans la poubelle. Selon le chef du service des incendies, Gilles Fortier, le guichet est une perte totale, mais le reste de la banque a été sauvé. M. Fortier ne peut dire combien d'argent contenait le guichet. Une bijouterie qui loge dans le même immeuble a subi des dégâts par l'eau. C.S.

Poursuite automobile

■ L'ANCIENNE-LORETTE — Une poursuite automobile commencée à L'Ancienne-Lorette, vers 8 h 30, hier, s'est conclue au kilomètre 75 de la réserve faunique des Laurentides, une vingtaine de minutes plus tard, avec l'arrestation d'un individu qui conduisait un véhicule volé. L'homme, dans le milieu de la vingtaine, aurait volé ce véhicule dans le stationnement du motel Le Gîte, sur le boulevard Hamel, à Québec, aux limites de L'Ancienne-Lorette. Il a pris la fuite dans cette direction et a été pris en chasse par les policiers de Sainte-Foy, qui ont été rejoints par ceux de Québec et, vers la fin, de la Sûreté du Québec. Deux véhicules de la police de Sainte-Foy ont été abîmés dans l'opération. C'est la police de Québec qui a procédé à l'arrestation. L'homme comparaitra aujourd'hui à Québec. C.S.



Pierre Champagne

PChampagne@lesoleil.com

Femmes exceptionnelles recherchées

Vous connaissez une femme qui, par ses réalisations personnelles et professionnelles ou par son engagement social, a contribué à l'amélioration de la condition féminine dans la région de Québec? Alors sachez que le YWCA de Québec est à la recherche de femmes exceptionnelles dans une dizaine de catégories, dont les lauréates seront connues (et non « dévoilées », comme c'est écrit dans le communiqué) lors du gala-bénéfice Femmes de mérite, le 9 mai, au Centre des congrès de Québec. Ces catégories sont: affaires et professions; arts et culture; avancement de la femme; communications; éducation; entrepreneuriat; jeune femme de mérite; santé; sciences et technologie; services publics et communautaires; sports et mieux-être. Pour renseignements, communiquez avec Sylvie Bélanger, du Y, au 683-2155. Non, je ne ferai pas de farce avec ça. Non, je n'écrirai pas que même les blondes sont admises. Je passerais trop facilement pour un misogynne, ce que je ne suis pas. Je trouve tout simplement regrettable que les femmes s'obligent encore à ce genre de féminisme alors que tous les concours du genre (Gala des 500, Chambre de commerce, Fidèles, etc.) sont accessibles autant aux femmes qu'aux hommes.



Le yeti

Non, la personne qui apparaît sur cette photographie n'est pas le yeti. Ce n'est pas, non plus, Britney Spears, Faith Hill ou Jennifer Lopez déguisées en gars. Mais c'est une personne que vous connaissez très bien. Malheureusement, la photographie est en noir et blanc dans le journal parce qu'en réalité, les cheveux sont verts fluo. Ça flash! Je vous donne un indice. Le gars à droite s'appelle Yves Doyon. C'est un important promoteur immobilier de Québec. La photographie a été prise à Prague, le mois dernier. Avez-vous reconnu le yeti? C'est Robert Gillet... avec son plus beau sourire.

Maison des vins

La Société des alcools du Québec projette d'ouvrir le plus tôt possible, peut-être même au début de l'été, une nouvelle bannière Sélection dans le Château Frontenac, plus précisément dans les locaux où l'on retrouvait autrefois la buanderie du Château. Des locaux qui donnent sur la rue Saint-Louis et qui offrent une architecture exceptionnelle pour l'aménagement d'un magasin aussi spécialisé. Un genre de nouvelle maison des vins, mais en plein cœur du Vieux-Québec et avec du stationnement à proximité. Si vous passez par là, prenez soin de jeter un coup d'œil à travers les fenêtres. Vous comprendrez ce que je veux dire. Une grande salle voûtée, très haute, offrant beaucoup d'espace et un accès sur la place d'Armes. Nous devrions y retrouver les bouteilles les plus rares et les plus chères du catalogue de la SAQ. Et les meilleurs produits du terroir québécois que les touristes pourraient rapporter avec eux comme souvenir. Un maudit beau projet. Une nouvelle Maison des vins.

L'hôtel de glace

Dans ma dernière chronique du millénaire, celle du 30 décembre 2000, je vous faisais part de mon scepticisme quant à la « grandeur » de l'hôtel de glace de Québec. Les qualificatifs utilisés par la directrice des communications de Icehotel-Canada, Hélène Barbeau, avant même que la construction de cet igloo n'ait débuté (magnifique, fabuleux, superbe, étonnant, etc.) m'avaient laissé pour le moins songeur. Alors je m'y suis rendu, finalement, à cet hôtel de glace où le monde ordinaire doit déboursier 12\$ (13,80\$ avec les taxes) pour avoir le droit d'entrer. Premièrement, c'est pas mal plus intéressant que tous les palais de glace qui ont été inventés pour le Carnaval de Québec. Particulièrement celui de l'an dernier, mettons. Dommage que la direction du Carnaval n'ait pas eu, il y a quelques années, le courage de relever ce défi, plutôt que de tuer ses duchesses. Toute la publicité mondiale qui a entouré l'ouverture de cet hôtel aurait été à l'avantage du Carnaval. Si l'entreprise est rentable pour un promoteur, pourquoi ne l'aurait-elle pas été pour le Carnaval? Alors voici. Ce n'est ni magnifique, ni superbe. Par contre, c'est unique, donc extraordinaire et étonnant. C'est aussi fabuleux dans le sens légendaire. En tout cas, c'est cool! Un énorme succès marketing. Michel Lepire, le sculpteur sur glace qui a réalisé une bonne partie du mobilier et de la décoration, dont une machine distributrice du SOLEIL, mérite trois braves. L'instigateur du projet, Jacques Desbois, devant le succès de son entreprise, devrait demander officiellement que son nom de famille soit changé de Desbois en Desneiges. Jacques Desneiges, ça lui irait mieux.

Les œuvres St-Martin

Les œuvres St-Martin, dirigées par l'abbé Jean LaFrance, viennent en aide aux adolescents et aux adolescentes les plus démunis(e)s ou les plus révolté(e)s de notre société (orphelin(e)s, pauvres, drogué(e)s, prostitué(e)s, etc.). Étant donné que le curé en question réussit à remettre 70% de ces adolescents dans le droit chemin, Giga Information Group et d'autres intervenants reliés au monde des technologies de l'information, comme le Conseil des responsables de l'informatique du secteur Public (CRISP), ont organisé une levée de fonds, le 16 janvier, de 17 h à 20 h, au Château Bonne Entente. Déjà, une douzaine d'entreprises ont accepté de payer 1000\$ pour déléguer cinq de leurs employés cadres à cette conférence sur le commerce électronique. La totalité de l'argent servira à aider Jean LaFrance à payer les factures de ses réfugiés. Une première qui réunit les décideurs du monde des technologies de l'information et les fournisseurs de cette industrie dans une cause humanitaire commune.

SOLDE ANNUEL D'ENTREPÔT

dans tous nos magasins

RABAIS JUSQU'À 50%

Un rabais minimum de 15% sur TOUTE la marchandise en magasin.

Dans toutes les tailles.

JUSQU'AU DIMANCHE 21 JANVIER 2001 SEULEMENT.

Bovet

pour hommes de toutes tailles

Place Sainte-Foy -- Galeries de la Capitale

Cellunivers

Téléphone satellite

Ne vous coupez plus du monde...

Gardez un contact direct que vous soyez en plein cœur du désert, au sommet d'une montagne ou au beau milieu du fleuve. À compter de 1495\$ Location disponible.

Spéciaux en vigueur!

Janvier 355, rue Marais 527-9001

Sainte-Foy 2785, boul. Laurier 650-1000

Cellunivers est une division de la CelluBoutique

Globalstar

Distributeur agréé

Des équipements à la hauteur du festival

Nouvelle salle de spectacle, café revampé, salle d'exposition... Petite-Vallée offrira carrément un Village en chanson aux chanteurs professionnels et amateurs et aux amoureux du genre

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

PETITE-VALLÉE — La Longue-Pointe de Petite-Vallée est méconnaissable. Des ouvriers ont érigé la nouvelle salle de spectacle et poursuivent la transformation du Café de la vieille forge. Le Village en chanson sera prêt avant le 19^e festival, en juin, prédit Allan Côté, de la Société de développement culturel de l'Estran, maître d'œuvre du projet. L'échéancier de construction est respecté, mais nous avons un peu de retard sur la réalisation du concept de la salle d'exposition.

Marie-Claire Séguin, Marc Chabot et Nelson Minville, entre autres, animeront des camps de la chanson

Jusqu'ici, 40% du projet de 1,8 M\$ est complété. « Les ouvriers complètent la finition intérieure du Café et de la salle d'exposition adjacente. Les travaux sont débutés dans le centre communautaire qui deviendra, d'ici quelques mois, le camp de la chanson. D'ailleurs, nous avons déjà reçu plusieurs demandes d'information sur les camps pour les jeunes et les adultes. »

Marie-Claire Séguin et Marc Chabot animeront le premier camp de la chanson à Petite-Vallée, en juin. Annie Cotton, Nelson Minville, Claude Vallières et Yvon Bloudeau devraient se joindre à la liste de formateurs.

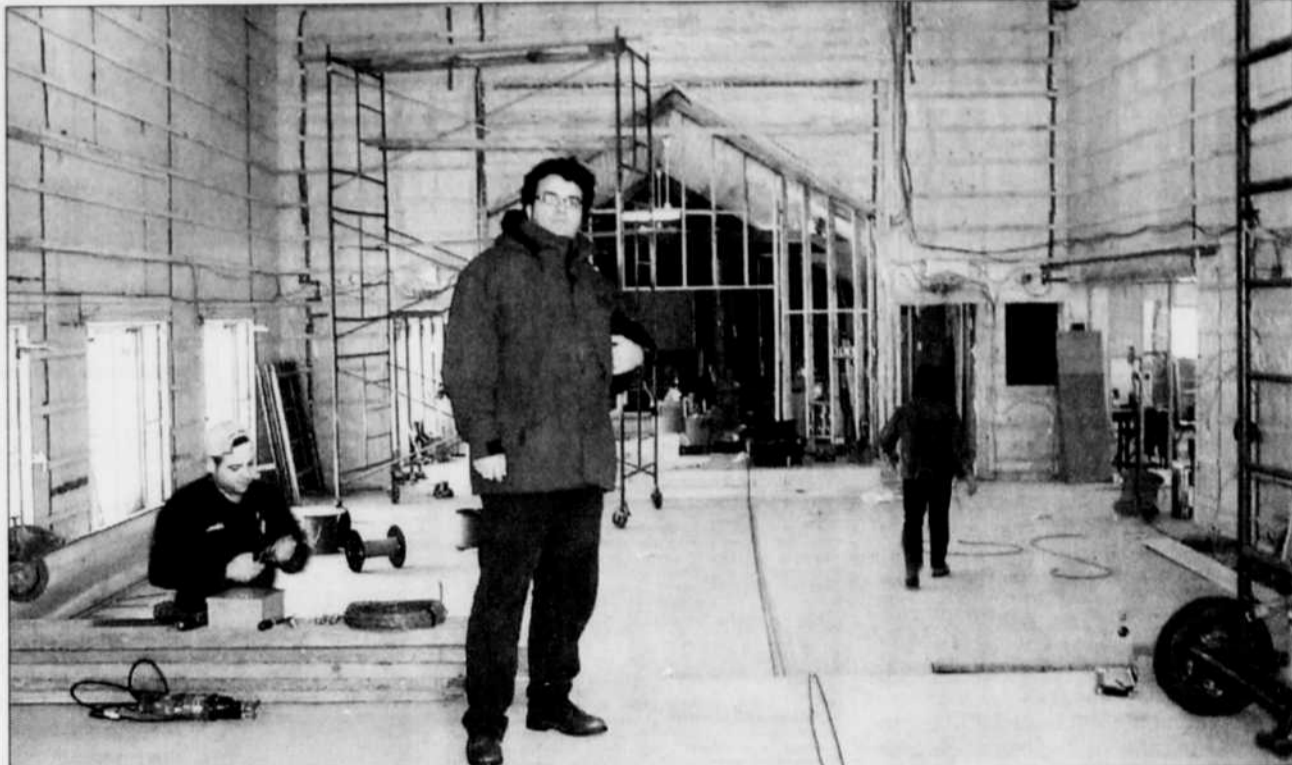
MÉCONNAISSABLE

Le Café de la vieille forge sera méconnaissable. La salle de spectacle, de type cabaret, pourra accueillir 150 personnes, soit 65 personnes de plus. La scène, surélevée, sera mieux adaptée aux exigences actuelles. Des fenêtres, à l'arrière, offriront aux spectateurs une vue imprenable sur les couchers de soleil estivaux.

Dans l'ancien café, un Centre d'interprétation de la chanson sera aménagé. Celui-ci abritera, entre autres, les carnets ayant appartenu à Pauline Julien. Les visiteurs pourront également, s'ils le désirent, repartir avec un CD de leur cru, grâce à un concept qui risque d'être populaire : « Chanter sous la douche ».

« Nous aurons également à notre disposition une console d'enregistrement plus sophistiquée. Les artistes qui s'arrêteront à Petite-Vallée pour écrire et enregistrer leurs œuvres pourront le faire. »

Une campagne de promotion régionale, nationale et internationale,



Allan Côté, de la Société de développement culturel de l'Estran, maître d'œuvre du projet de 1,8 M\$, promet le tout pour juin.

évaluée à plus de 300 000 \$, est également sur la table de travail. « Il nous reste à trouver le financement

nécessaire », conclut Allan Côté. Le tout devrait être inauguré en juin. Une vingtaine de personnes,

dont six nouveaux venus, composeront le personnel du Village en chanson.

Tournée beauceronne

SAINT-GEORGES — Six attraits touristiques beaucerons seront visités grâce à la journée de familiarisation hivernale de l'Office de tourisme et congrès de Beauce. La tournée, une première du genre en hiver, aura lieu le 29 janvier. Selon la directrice de l'Office, Agnès Frydecka, cette activité de familiarisation a pour but premier d'offrir aux participants l'occasion de découvrir ou de redécouvrir certains attraits. « L'objectif recherché est de sensibiliser les intervenants du milieu et leur personnel à la diversité et à la qualité des activités hivernales de la Beauce, et ce, afin de promouvoir plus facilement notre région auprès des touristes. » Pour participer à la tournée de familiarisation, il est nécessaire de s'inscrire et de réserver sa place auprès de Patricia Côté au 227-4642 avant le 19 janvier. Le coût de l'activité est de 18 \$ incluant les visites, le dîner et le transport. L.D.

Pohénégamook s'envole de nouveau

POHÉNÉGAMOOK — Le ciel de Pohénégamook s'illuminera de mille couleurs les 20 et 21 janvier, lors de l'événement Pohénégamook s'envole. Organisé par Pohénégamook santé plein air et les Magiciens du ciel, l'événement mettra en vedette plus de 40 personnes, qui en mettront plein la vue avec des démonstrations de parapentes, de paramoteurs, de cerfs-volants de traction, de montgolfières et, bien sûr, de sauts en parachute, à plus de 6000 pieds d'altitude. Le ciel sera coloré de cerfs-volants géants allant jusqu'à 100 pieds d'envergure. Les organisateurs invitent les gens à amener leurs cerfs-volants, afin d'atteindre l'objectif de faire voler 2001 cerfs-volants le samedi à 13 h. Un souper à prix populaire sera offert à 18 h. Le duo Gaëtan Racine et Sébastien Caron animera la soirée. M.L.

Quel genre de véhicule obtient-on pour 46 835\$?



Sephia 2001

Radiocassette AM/FM stéréo • Moteur 4 cylindres de 1,8 litres à DACT et 125 HP • Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables • Cage de protection en acier pour passagers • Poutrelles d'acier dans les portières • Essuie-glace à trois tempos et balayage intermittent • Direction à assistance variable selon la vitesse



Sportage 4 RM 2001

Glaces, verrous et rétroviseurs extérieurs commandés électriquement • Radiocassette AM/FM stéréo • Boîte manuelle à 5 rapports • Moteur 4 cylindres de 2 litres à DACT, 16 soupapes et 130 HP • Deux coussins gonflables à l'AV et un autre aux genoux du conducteur • Porteroie et cache-roue extérieurs • Système antivol • Direction assistée.



Rio 2001

Moteur 4 cylindres de 1,5 litres à DACT et 96 HP • Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables • Cage de protection en acier pour passagers • Poutrelles d'acier dans les portières • Radio AM/FM stéréo • Consommation sur la route : 6,8 L aux 100 km.

Les trois.

Sephia
13,845\$
Louez à partir de
189,89\$*

Comptant de 1 250 \$ à un taux de 2,8% pendant 48 mois.

Rio
11,995\$
Louez à partir de
179,79\$*

Comptant de 500 \$ à un taux de 3,18% pendant 48 mois.

Sportage 4 RM
20,995\$
Louez à partir de
\$249,49\$*

Comptant de 2 500 \$ à un taux de 2,0% pendant 48 mois.

D'autres taux de location et financement sont possibles, y compris dépôt de 0\$. Voir un concessionnaire pour les détails.



Enfin, la qualité accessible à tous!

www.kia.ca

Chaque Kia est protégée par une garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur, une garantie de base de 3 ans/60 000 km et une assistance routière 24-heures.

Kia de New Richmond
218 A, chemin Saint Edgard
New Richmond (418) 392-6777

Kia Lévis
4345, boulevard de la Rive-Sud
Lévis (418) 837-9199

Kia Québec
5055, boulevard des Gradins
Québec (418) 626-8600

Kia de Matane
1465, Phare Ouest
Matane (418) 562-0003

Automobiles du Boulevard Kia
602, boulevard Renault
Beauceville (418) 774-4100

Kia Charlevoix
999, boul. Monseigneur de Laval
Baie St-Paul (418) 240-2666

Kia Harold Auto
1120, boulevard du Royaume ouest
Chicoutimi (418) 693-8050

Kia de Thetford
505, boulevard Smith nord
Thetford Mines (418) 334-1049

Boulevard Kia
342, Lasalle
Baie-Comeau (418) 294-2999

Formule Kia
167, boulevard Ste-Anne
Pointe-au-Père (418) 723-0311

Kia Ste-Foy
2766, rue Einstein
Québec (418) 659-1542

Sept-Iles Kia
369, rue Laure
Sept-Iles (418) 962-0550

Sept-Iles Kia
369, rue Laure
Sept-Iles (418) 962-0550

Kia de Kamouraska
275, avenue Paty
St-Pascal (418) 492-3436

Mistassini Kia
59, boulevard Panoramique
Mistassini-Dolbeau (418) 276-6511

* Nos programmes de location sont réalisés, suite à l'approbation du crédit, par Credit Kia Canada Inc. Ils sont applicables à toutes les nouvelles Kia S 2001 (R0341Z), Sephia L 2001 (S2543Z) et Sportage X 2001 (SP541Z) louées et livrées pendant un temps limité. Les véhicules peuvent être différents de l'image qui en est montrée. Ils sont montrés avec de l'équipement offert en option. Durée de location de 48 mois, avec remise au locataire, ou taux de financement de location de 3,18% pour la Rio S, de 2,8% pour la Sephia L et de 2,0% pour le Sportage X avec acompte ou échange équivalent de 500 \$ pour la Rio S, de 1 250 \$ pour la Sephia L et de 2 500 \$ pour le Sportage X. Premier paiement de 179,79 \$ et dépôt garanti de 250 \$ et frais de transport de 450 \$ exigibles lors de la livraison de la Rio S. Premier paiement de 189,89 \$ et dépôt garanti de 250 \$ et frais de transport de 450 \$ exigibles lors de la livraison de la Sephia L. Premier paiement de 249,49 \$ et dépôt garanti de 500 \$ et frais de transport de 550 \$ exigibles lors de la livraison de la Sportage X. L'obligation totale de location de la Rio S, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 11 995 \$, est de 9 126,52 \$ et l'option d'achat est évaluée à 9 838,40 \$. L'obligation totale de location de la Sephia L, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 13 845 \$, est de 10 384,72 \$ et l'option d'achat est évaluée à 11 452,40 \$. L'obligation totale de location de la Sportage X, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 20 995 \$, est de 14 475,52 \$ et l'option d'achat est évaluée à 17 558,20 \$. Les obligations de location sont calculées sur la base d'une durée résiduelle de 20 000 km/an (4 autres types d'entretiens éventuellement). Si la limite est dépassée, des frais supplémentaires de 8 \$ par kilomètre s'appliquent. (Immatriation, le transport, les plaques, l'inspection préalable à la livraison, les assurances et les taxes ne sont pas incluses et sont payables en sus. Cette offre a une durée limitée et ne peut être combinée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut louer ou vendre pour moins cher. Le prix de détail suggéré du manufacturier pour un modèle Rio S (R0341Z) est de 11 995 \$. Le prix de détail suggéré du manufacturier pour un modèle Sephia L (S2543Z) est de 13 845 \$. Le prix de détail suggéré du manufacturier pour un modèle Sportage X (SP541Z) est de 20 995 \$. Immatriation, plaques, transport, inspection préalable à la livraison, assurances et taxes ne sont pas incluses et sont payables en sus. Les prix peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre moins cher. L'un financement de 2,9% est possible pour tous les modèles Sephia L 2001, Rio S 2001 et Sportage X et pour une période de 48 mois, après approbation de crédit. Exemple de financement : 40 000 \$ à 2,9% par année représente un paiement mensuel de 230,90 \$ pendant 48 mois. Le coût d'emprunt est de 603,28 \$, pour une obligation totale de 10 603,28 \$. D'autres taux et conditions sont possibles. ** Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Voir un concessionnaire participant Kia pour les détails. Kia et le slogan « Enfin, la qualité accessible à tous! » sont des marques de commerce de Kia Motors Corporation.

Cellunivers

Nouveau à Québec
Pour les réparations et les accessoires ne cherchez plus!

Nous honorons intégralement la garantie du fabricant.

MOTOROLA ORIGINAL

Vanier 355, rue Marais 527-9001
Sainte-Foy 2785, boul. Laurier 650-1000

Cellunivers est une division de la Celluboutique

Centre de service autorisé **MOTOROLA**

Toutes technologies AMCR • AMRT • GSM • AMPS • IDEN



L'année 2001 commence comme un conte de fée pour René Blouin et sa femme, Jeanine Blouin-Latulippe. Le couple de Saint-Vallier a gagné hier la rondelette somme d'un million de dollars au tirage Célébration 2001 organisé par Loto-Québec. Yves Corbell animait l'émission, épaulé par Isabelle Brossard et René Simard.

HYUNDAI ACCENT 2001
VOTRE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ-PRIX

Louez à partir de **179\$** par mois/48 mois
OU
 Financement à l'achat à partir de **3,8%**

CHEZ LESSARD HYUNDAI
 Lauréat du PRIX D'EXCELLENCE pour la 5e année
Le 1er concessionnaire Hyundai à Québec
 659, Boul. St-Joseph, Québec
 Prolongement de la 80e Rue
623-5471

Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.

Basé sur le programme Des Services Financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 31 janvier 2001. Modèle Accent 2001. P.D.P.F. à partir de 12 570\$. Taux d'intérêt de 4,48%. Terme de 48 mois à 179\$ par mois, sans obligation au terme du contrat de location. Kilométrage annuel de 20 000 km. Frais de 10¢ le kilomètre excédentaire. Frais d'administration de 350\$ le à la location, en sus. Transport et préparation inclus. Première mensualité exigible à la livraison. Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

Pour le plaisir d'apprendre

Le centre universitaire des Appalaches offre des cours pour les personnes âgées de 50 ans et plus

LUCE DALLAIRE
collaboration spéciale

■ SAINT-GEORGES — En collaboration avec l'Université Laval, le Centre universitaire des Appalaches offre des activités pour les 50 ans et plus, en région.

Depuis trois ans, le Centre universitaire des Appalaches, le cégep Beauce-Appalaches et la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin dispensent certaines activités à Saint-Georges-de-Beauce. Depuis un an, grâce à l'Université Laval, le secteur de Lac-Etchemin est aussi courtisé.

Pour le plaisir d'apprendre, les jeunes retraités bénéficient du luxe de ne pas avoir ni travaux ni examens à compléter. À Saint-Georges, des ateliers et des déjeuners culturels sont présentés.

Dès le 24 janvier, et pour une durée de 16 heures, Luc Lessard animera Histoire de la Nouvelle-France. À pareille date, mais pour 30 heures d'entretien, Guy Jean propose Ébénisterie 1. Suivront les ateliers de Horticulture orne-

mentale, Loisirs thérapeutiques et personnes âgées ainsi que Cardio Secours.

Des déjeuners-causeries auront également lieu chaque mois. Le tout débutera le 23 janvier avec Les religions se valent-elles?, rencontre suivie de Petite histoire de grandes dames... en février et Les oiseaux, en mars.

À la suite du succès remporté à Lac-Etchemin, le CUA a choisi de lancer sa programmation 2001.

Atelier dispensé à partir du 1^{er} février et d'une durée de 25 heures portera sur L'histoire de l'art occidental II: l'art moderne et contemporain. Qui plus est, quatre petits déjeuners seront servis au Manoir Lac-Etchemin.

Le premier de la série aura lieu le 23 janvier et s'intitule La chanson au Québec: la suite... alors que se succéderont Nutrition et antioxydants, conteurs et conteuses, menteurs et menteuses et l'interprétation des rêves.

Le directeur du Centre universitaire des Appalaches, Pierre Bégin, estime que ces nouvelles formules sont appropriées et correspondent aux intérêts des personnes qui choisissent de s'asseoir, à nouveau, sur des bancs d'école transformés.



Grâce à **Bleue** avec la collaboration de **Charmin**
 votez pour votre humoriste préféré et courez la chance de gagner
un voyage pour 4 personnes
 au nouveau SuperClubs Breezes Costa Verde de Cuba avec Caribe Sol.

Les OLIVIER Concou

LE SOLEIL **CHIK 98.9** **TVA**

Pour participer :

- * choisissez votre humoriste préféré parmi la liste des finalistes;
- * remplissez le bulletin de participation disponible dans Le Soleil les lundis, mercredis et samedis du 3 au 31 janvier 2001;
- * repérez l'indice lors de la chronique culturelle de l'émission Salut, Bonjour! au Réseau TVA;
- * postez le bulletin de participation à la boîte postale de Radio Énergie, C.P. 1027, Station B, Montréal (Québec) H3B 3K5

Breezes COSTA VERDE **CARIBE SOL**

Bulletin de participation

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____ app.:

Ville _____

Code postal _____

Téléphone résidence () _____

Téléphone travail () _____

Indice repéré à Salut, Bonjour! _____

Date de l'émission _____

Jean-Michel Anctil
 Yvon Deschamps
 Lise Dion
 André-Philippe Gagnon
 Patrick Huard
 Mario Jean
 Pierre Légaré
 Daniel Lemire
 Peter MacLeod
 Stéphane Rousseau

Voyage formule super 4 étoiles. Le tirage aura lieu le vendredi 9 février 2001. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Réservé aux 18 ans et plus. Aucun achat requis. Règlements du concours disponibles dans toutes les stations Radio Énergie. Postez les bulletins de participation à : Concours Les OLIVIER, a/s Radio Énergie, C.P. 1027, Station B, Montréal (Québec) H3B 3K5. Un bulletin de participation par enveloppe seulement. Date limite de participation : le vendredi 2 février à 17 h.

Bleue

EN BREF

Nouveau dépôt pour les matières recyclables

■ QUÉBEC — Un nouveau dépôt volontaire de matières recyclables est maintenant en place au parc Saint-Sacrement, situé au 1360, boulevard de l'Entente. Les matières recyclables que l'on peut y déposer sont de deux types: les fibres et les contenants. Les fibres comprennent tous les sous-produits du papier: journaux, annuaires, cartons, magazines et papiers fins, à condition qu'ils soient propres, qu'ils ne soient pas cirés ni plastifiés et qu'ils ne comprennent pas de carbone. Les contenants sont ceux composés de verre (bouteilles et pots tout usage), de plastique rigide et de métal (canettes, assiettes et plats en aluminium). Ne sont pas récupérés: les bouchons, les sacs et jouets en plastique, les emballages de cellophane ou en styromousse, le polystyrène, la vitre, le cristal, la porcelaine, la céramique, les objets de poterie, les ampoules électriques et tubes fluorescents, les contenants sous pression. Les objets volumineux peuvent être transportés au 1251, boulevard Montmorency.

Cellunivers

Nouveau à Québec
 Pour les réparations et les accessoires ne cherchez plus!

Nous honorons intégralement la garantie du fabricant.

ORIGINAL NOKIA ACCESSORIES

Vanier
 355, rue Marais
 527-9001

Sainte-Foy
 2785, boul. Laurier
 650-1000

Cellunivers est une division de la CelluBoutique

Centre de service autorisé **NOKIA**

Toutes technologies: AMCR • AMRT • GSM • AMP3

MERCI QUÉBEC

AUGMENTATION DES VENTES



**NON SEULEMENT
UN ESSAI VOUS
CONVAINCRA, MAIS
LES CHIFFRES AUSSI!**

**VOICI D'AUTRES
CHIFFRES
GAGNANTS POUR
JANVIER 2001.**

ACCENT GS 3 PORTES 2001

LOUEZ À PARTIR DE
0\$ 179\$*
DE COMPTANT PAR MOIS/48 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



PDSF de 12 195 \$**

**3,8% FINANCEMENT
À L'ACHAT***
Sur tous les modèles Accent.
Jusqu'à 48 mois.

De série : moteur multisoupape de 1,5 litre de 92 HP • coussin gonflable côté conducteur • transmission manuelle à 5 rapports • dossiers rabattables 60/40 à l'arrière • Et beaucoup plus! Renseignez-vous sur les mensualités de location imbattables sur les Accent GSi 3 portes et GL 4 portes.

TOUTE NOUVELLE ELANTRA GL 2001

LOUEZ À PARTIR DE
199\$* PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 1495 \$
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



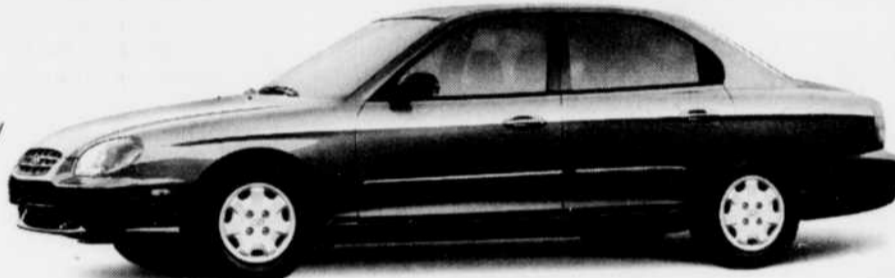
PDSF de 14 875 \$**

**3,8% FINANCEMENT
À L'ACHAT***
Sur toutes les berlines Elantra.
Jusqu'à 48 mois.

Voici la toute nouvelle Elantra 2001. De série : moteur de 2 litres de 140 HP • deux coussins gonflables (puissance de déploiement réduite) • transmission manuelle à 5 rapports • dossiers rabattables 60/40 à l'arrière • direction assistée à pignon et crémaillère • radio stéréo AM/FM/CD et 4 haut-parleurs • Et beaucoup plus!

SONATA GL 2001

LOUEZ À PARTIR DE
229\$* PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 1995 \$



PDSF de 20 495 \$**

**0% FINANCEMENT
À L'ACHAT***
Sur tous les modèles Sonata.
Jusqu'à 36 mois.

De série : moteur 16 soupapes de 2,4 litres • climatiseur sans CFC • transmission automatique électronique à 4 rapports • radio stéréo AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • deux coussins gonflables (puissance de déploiement réduite) avec système de détection de présence du passager • glaces et verrouillage électriques • Et beaucoup plus!

TIBURON 2001

LOUEZ À PARTIR DE
229\$* PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 1895 \$
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
DÉPÔT DE SÉCURITÉ EN SUS



PDSF de 19 195 \$**

**4,8% FINANCEMENT
À L'ACHAT***
Sur tous les modèles Tiburon.
Jusqu'à 48 mois.

De série : moteur de 2 litres de 140 HP avec injection multipoint • transmission manuelle à 5 rapports • deux coussins gonflables (puissance de déploiement réduite) • direction assistée à pignon et crémaillère • radio stéréo AM/FM avec lecteur CD • phares antibrouillards • aileron arrière de couleur assortie • glaces à commandes électriques • Et beaucoup plus!

XG300 2001



PDSF de 31 995 \$**

SANTA FE 2001



PDSF de 25 250 \$**

**V6
TRACTION
INTÉGRALE
AUTOMAT.**

LOUEZ À PARTIR DE **365\$*** PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 4495 \$ **OU 4,8% FINANCEMENT À L'ACHAT***
Sur tous les modèles XG300.
Jusqu'à 48 mois.

De série : moteur V6 de 3 litres • transmission automatique à 5 rapports avec mode Shifttronic • freins antiblocage ABS • antipatinage • deux coussins gonflables frontaux et latéraux (puissance de déploiement réduite) • sellerie en cuir • toit ouvrant électrique • radio stéréo AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • réglage automatique de la température • régulateur de vitesse • glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Et beaucoup plus!

LOUEZ À PARTIR DE **299\$*** PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 3995 \$ **OU 4,8% FINANCEMENT À L'ACHAT***
Sur tous les modèles Santa Fe.
Jusqu'à 48 mois.

V6 DE 2,7 LITRES • TRACTION INTÉGRALE • AUTOMATIQUE SHIFTRONIC À 4 RAPPORTS
• deux coussins gonflables (puissance de déploiement réduite) • radio stéréo AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • régulateur de vitesse • glaces et verrouillage électriques • roues de 16 po en alliage d'aluminium • Et beaucoup plus!

www.hyundaicanada.com

Des voitures garanties pour longtemps : Garantie globale limitée de 3 ans/60 000 km • Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur • Garantie de 5 ans contre les perforations • Assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit à toute heure.



UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

*Programme de location de Les services financiers Hyundai pour une Accent GS 3 portes 2001 neuve, PDSF à partir de 12 195 \$; une berline Elantra GL 2001 neuve, PDSF à partir de 14 875 \$; une Tiburon de base 2001 neuve, PDSF à partir de 19 195 \$; une Sonata GL 2001 neuve, PDSF à partir de 20 495 \$; une Santa Fe GL 2001 neuve, PDSF à partir de 25 250 \$; une XG300 2001 neuve, PDSF de 31 995 \$. Taux d'intérêt annuel de 4,48 % à 4,51 %; 5,35 % à 5,52 %; mensualités de 179 \$/199 \$/229 \$/299 \$/365 \$ pour 48 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location : 8592 \$/11 047 \$/12 887 \$/18 347 \$/22 015 \$. Option d'achat : 5843 \$/6225 \$/10 780 \$/10 622 \$/11 445 \$/14 635 \$. Comptant de 0 \$/1495 \$/1895 \$/3995 \$/4495 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$/0 \$/229 \$/299 \$/365 \$. Frais de transport et de préparation inclus pour l'Accent, l'Elantra et la Tiburon, en sus pour la Sonata, la Santa Fe et la XG300. Taxes, frais d'immatriculation et frais d'administration de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 c par kilomètre additionnel. **PDSF de l'Accent GS 3 portes 2001 à partir de 12 195 \$; de la berline Elantra GL 2001 à partir de 14 875 \$; de la Tiburon de base 2001 à partir de 19 195 \$; de la Sonata GL 2001 à partir de 20 495 \$; de la Santa Fe GL 2001 à partir de 25 250 \$; de la XG300 2001 de 31 995 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Taux annuel de financement à l'achat de 0 % disponible pour toutes les Sonata 2001 pour une période de 24 ou 36 mois; de 3,8 % pour toutes les Accent et berlines Elantra 2001 pour une période de 24, 36 ou 48 mois; de 4,8 % pour tous les Santa Fe, Tiburon et XG300 2001 pour une période de 24, 36 ou 48 mois. Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 %/3,8 %/4,8 % équivalent à des mensualités de 277,80 \$/224,90 \$/229,40 \$ pour 36/48/48 mois. Coût de prêt de 0 \$/795,20 \$/1011,20 \$, pour une obligation totale de 10 000 \$/10 795,20 \$/11 011,20 \$. Les offres de location et de financement à l'achat sont d'une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails.

Automobiles Lévis Ltée
144, rte Kennedy
Lévis 833-7140

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
990-0283

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Ruby Auto Inc.
2272, rue Notre-Dame Nord
Thetford Mines 338-4665

**Garage Jean-Roch
Thibeault**
909, Mgr-de-Laval
Baie-St-Paul 435-2379

Hyundai St-Georges
10 555, Ire Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Montmagny Hyundai
150, boul. Taché Ouest
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-8144

Boulevard Hyundai
40, boul. Comeau
Baie-Comeau 294-2886

**Automobiles Hyundai
Matane**
1560, du Phare Quest
Matane 362-4444

Nadeau Hyundai
680 Main Street
St. Basile, New Brunswick
(506) 263-5505

Porlier Automobiles Inc.
100, Napoléon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure Ouest
Bonaventure 534-2191

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père 724-2231

Vigneau Hyundai
1199, Chemin Principal
Étang-du-Nord 986-5006

Roberge Hyundai
545, rue Clémenceau
Beauport 666-2000

LE QUÉBEC LE CANADA

Les régions vont se vendre à... Montréal

■ RIVIÈRE-AU-RENARD — La MRC Côte-de-Gaspé sera de la partie lors de la Foire des villages, qui se tiendra du 1^{er} au 4 février au marché Bonsecours, à Montréal, sous l'égide du groupe Solidarité rurale et la Fédération québécoise des municipalités (FMQ). L'initiative, qui est une première, vient d'un sondage réalisé auprès de jeunes adultes qui a permis de dégager que s'ils avaient le choix, ces derniers préféreraient en majorité s'installer en région plutôt qu'en zone urbaine. Les MRC de tout le Québec auront donc la possibilité de vanter leurs mérites à Montréal pour inciter au mouvement des populations. Les six MRC gaspésiennes seront représentées, avec la participation financière du CRCD Gaspésie-Les-Îles, qui a accepté de défrayer les coûts de 2000 \$ par kiosque. Les CLD auraient également été mis à profit dans cette aventure selon Noël-Marie Clavet, préfet de la Côte-de-Gaspé, puisqu'un financement de 7000 \$ par MRC aurait été accepté. M. Clavet sera présent lors de l'événement. N.B.

RÉGIES RÉGIONALES

Projet de loi ce printemps

■ RIMOUSKI — Un projet de loi devrait être déposé ce printemps à l'Assemblée nationale proposant une révision du niveau de responsabilité des régions régionales de la santé dans l'administration du réseau de la santé au Québec. Ce projet de loi traiterait non seulement de la ligne d'autorité et de la responsabilité des régions régionales par rapport au ministère, mais aussi des actes médicaux exercés dans les cliniques privées par rapport à ceux réalisés dans les établissements du réseau public. « On connaît les grandes lignes du projet de loi, mais on n'a pas statué définitivement comme gouvernement », a exprimé Solange Charest, députée de Rimouski, lors de l'annonce vendredi de ses priorités de comté pour l'année 2001. « On va aussi prévoir ce que sera la couverture médicale faite par l'ensemble du corps médical, soit la question de l'acte médical dans les cabinets privés quand on laisse toute la tâche à ceux qui sont en établissements. La loi qui s'en vient aura des dents pour s'assurer de cette couverture », a déclaré la députée ministérielle. La députée est restée très prudente concernant un geste législatif du côté de la régionalisation des budgets réservés à la rémunération des médecins afin de régler le problème des pénuries de médecins en régions. C.T.

La rumeur envoie Bouchard chez... Bombardier

■ MONTRÉAL — Le syndicat représentant plus de sept mille employés de Bombardier qualifié de farfelue la rumeur voulant que Lucien Bouchard obtienne un poste d'importance au sein de l'entreprise à l'issue de sa retraite politique. Cette rumeur a d'ailleurs été niée dans l'immédiat par l'entourage du premier ministre démissionnaire. Selon le porte-parole de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéronautique, Jean-Léo Côté, il est peu probable que le président de Bombardier, Laurent Beaudoin, un fédéraliste convaincu, puisse cohabiter avec Lucien Bouchard. M. Côté reconnaît toutefois que Lucien Bouchard serait un excellent ambassadeur pour l'industrie aéronautique, en raison de son charisme et de son intelligence. (PC)

13,5 millions \$ à Las Vegas.

■ TORONTO — Une Ontarienne de 38 ans a vécu l'expérience de sa vie à Las Vegas. Elle a gagné le gros lot dans une machine à sous, soit 9,4 millions \$ américains, ou 13,5 millions canadiens. Cynthia Malinoski, de Mississauga, qui est agente de bord chez US Airways, s'appretait à arrêter de jouer lorsque la chance lui a souri. Elle recevra son magot sur une période de 25 ans, à raison de 375 mille \$ US par année. (PC)



Les CF-18 canadiens ont effectué plus de 50 missions au-dessus de l'Irak.

Il y a 10 ans, le Canada entrait dans la guerre du Golfe

OTTAWA (PC) — Il y a 10 ans cette semaine débutait le conflit du golfe Persique, et le Canada entrait en guerre pour la première fois depuis la guerre de Corée.

Aux Communes, les parlementaires débattaient justement d'une résolution réitérant l'appui du Canada aux efforts des Nations unies pour convaincre l'Irak de se retirer du Koweït quand la nouvelle a éclaté. La guerre menaçait depuis que le président irakien, Saddam Hussein, avait envahi militairement le Koweït, l'été précédent. À l'automne, elle semblait être devenue inévitable, et une vaste coalition de pays alliés, représentée par des dizaines de milliers de soldats, des milliers de blindés, des centaines d'avions et des dizaines de navires de combat se mobilisait dans la région du Golfe.

Parmi eux se trouvaient 1850 Canadiens, équipés de 24 avions de chasse CF-18, d'un avion ravitailleur et de trois navires de guerre. Un hôpital de campagne allait être monté sur place plus tard, en janvier.

Pourquoi la guerre? Il s'agissait d'abord de protéger l'approvisionnement en pétrole provenant du golfe Persique, explique Brian MacDonald, un spécialiste torontois des questions de défense, et colonel à la retraite. « C'était le facteur principal à l'époque. L'autre était la menace que posait pour l'ordre international l'invasion d'un État par un autre État. »

Quelques jours après l'invasion du 1^{er} août, le premier ministre d'alors, Brian Mulroney, rencontrait le président américain, George Bush (père). Le 10 août, M. Mulroney expédiait deux destroyers et un navire de ravitaillement dans le Golfe. Et en septembre, il dépêchait 24 avions de combat.

Les destroyers agissaient comme guides pour les navires ravitailleurs dans le Golfe. Les Canadiens escortaient des navires à l'entrée et à la sortie du port, ravitaillaient d'autres navires de guerre et les protégeaient contre d'éventuelles attaques de l'Irak — qui ne sont jamais venues.

Les chasseurs CF-18 assuraient une patrouille aérienne. Quand les combats ont débuté, ces avions escortaient les bombardiers alliés dans leurs opérations contre diverses cibles, principalement au Koweït.

Au cours des deux mois d'affrontements armés, les CF-18 ont effectué

des centaines d'heures de vol sans jamais attaquer d'appareil ennemi.

Ce n'est qu'aux dernières heures de la guerre, quand les forces terrestres alliées eurent écrasé l'armée irakienne, que les Canadiens entrèrent dans le combat. Le 24 février, huit CF-18 larguèrent 64 bombes sur une position d'artillerie irakienne. Les pilotes canadiens allaient effectuer 56 missions de bombardement avant la fin du conflit.

En mars, la guerre était finie, et les Canadiens ont commencé à rentrer au pays. Les alliés avaient perdu un peu plus de 200 des leurs, 500 autres militaires alliés avaient été blessés, et les pertes irakiennes se chiffraient à plus de 100 000 morts. Mais pas un seul Canadien ne fut blessé.

Une décennie plus tard, la guerre a quand même laissé des traces — dont le syndrome de la guerre du Golfe, une série de maladies qui affectent certains des militaires ayant participé à l'opération. Ceux-ci attribuent leurs maux à diverses causes, dont les antidotes aux gaz innervants, les munitions à l'uranium appauvri, le vaccin contre l'anthrax, les insecticides et les vapeurs émanant des puits de pétrole en feu. Des médecins canadiens, américains et britanniques ont travaillé sur ces dossiers, en vain, pendant des années.

Les forces armées, elles, attribuent ces maladies au stress.



Une décennie plus tard, la guerre a quand même laissé des traces — dont le syndrome de la guerre du Golfe, une série de maladies qui affectent certains des militaires ayant participé à l'opération.

L'ARGENT DE PLASTIQUE ET LA FRAUDE

La carte à puce déçoit

Le projet pilote ne garantit pas la sécurité

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Avant même l'apparition de l'argent, il y avait des voleurs. Maintenant, on parle de fraudeurs. Un glissement de vocabulaire qui illustre bien que l'avènement de l'argent de plastique et les précautions prises pour éviter que les citoyens ne soient dépouillés de leur bien n'empêchent pas que certains se fassent détrousser. Parfois sans même s'en rendre compte... Les malfaiteurs deviennent plus malins, plus sophistiqués. Et l'arrivée de la carte à puce sous forme de porte-feuille électronique n'y changerait rien.

Du bas de laine aux coffrets de sûreté, de l'argent comptant aux cartes de crédit et de débit, les habitudes ont évolué. Pour la première fois, en 2000, les Canadiens ont utilisé plus souvent le paiement direct (42 %) que les billets de banque (35 %) pour régler leurs achats, révèle une étude réalisée pour le compte de l'association Interac. Les fraudeurs se sont ajustés en conséquence.

LE SOLEIL relatait pendant la période des Fêtes la mauvaise expérience d'une jeune femme dont le compte avait été débité de 2000 \$ en argent et d'achats totalisant 6347 \$ en trois jours. Or, elle était toujours en possession de sa carte de guichet automatique au moment des fraudes.

Chez Desjardins, on en est arrivé à la conclusion qu'il s'agit d'un cas de clonage isolé. « Il n'y a pas de réseau actif (en ce moment) », assure André Chapleau. Selon le porte-parole du mouvement coopératif, il s'agit du premier cas du genre dans la région de Québec. Mais Montréal a été la cible de fraudeurs à quelques reprises, ces dernières années. Dans le cas qui nous intéresse, les fraudeurs ont dépensé dans des magasins de la métropole.

En général, le mode d'opération était le suivant: des employés de certains commerces plaçaient un deuxième lecteur optique pour copier le code magnétique sur une carte vierge. Une caméra dissimulée permettait de voir le client floué composer son NIP sur le clavier, fixé au comptoir. Sécur, « la police des caisses », a réussi à résoudre elle-même la plupart de ces cas.

« Nous avons des mécanismes qui nous permettent de détecter des comportements inhabituels », explique M. Chapleau. Mais, pour l'instant, on ignore comment le ou les fraudeurs s'y sont pris pour cloner la carte de la jeune femme.

Celle-ci ne sera évidemment pas tenue responsable des transactions et sera remboursée. M. Chapleau concède que ce genre de fraude est « inconfortable et inquiétant » pour toute personne qui en est victime, mais elle est plutôt rare. Les membres d'Interac, Desjardins et les banques, seraient les premiers à tout arrêter dans le cas contraire. « Et il y a tout de même 340 millions de transactions par année. »

Quant au délai encouru avant qu'on accrédite la version de la victime, M. Chapleau plaide qu'il faut comprendre la réaction de la caisse « qui n'a jamais

vécu une telle situation ». Et que, pour des raisons évidentes, il faut une étude approfondie de chaque cas avant d'accréditer la version d'une plaignante.

Il relate qu'il y a quelques années, une jeune étudiante avait fait tout un plat dans les médias du vol de sa carte, ce qui avait généré une vague de sympathie dans la population. On devait découvrir plus tard qu'elle était de mèche avec le voleur...

Pour ce qui est des faux dépôts qui permettent aux fraudeurs de gonfler leurs factures d'achats, chaque caisse décide ou non de « geler » des fonds. Mais cette dernière option « indispose plus de gens » qu'elle n'en rassure: c'est une question d'offre et de demande. On peut toutefois intervenir sur une base individuelle pour faire limiter le montant immédiatement disponible après un dépôt par guichet.

CARTE À PUCE

Ceux qui croient que la carte à puce peut s'avérer une parade contre les fraudeurs doivent déchanter. Dans l'état actuel des choses, le projet pilote mené dans la région de Sherbrooke n'offre aucune garantie de sécurité, au contraire.

Le système est basé sur une carte « intelligente » équivalente à une carte de débit. On peut remplir cette carte d'argent à partir d'un compte chèques ou épargne, par guichet ou par Internet, sans avoir à signer de reçu, ni même composer un NIP. Chez les marchands, un simple lecteur permet de soustraire le montant requis de la carte.

En fait, on vise carrément avec cette initiative à remplacer les petites coupures utilisées pour les achats quotidiens. Mais une fois la carte disparue, c'est la même chose qu'avec de l'argent: perte sèche. Mince consolation, on peut verrouiller la carte. Personne ne pourra en profiter, mais l'argent est tout de même envolé.

De toute façon, il n'est pas dit qu'on ira de l'avant, indique André Chapleau à propos de l'initiative conjointe de Desjardins et de la Banque Royale avec Mondex, une filiale de MasterCard. Pour en assurer le succès, il faut que toutes les banques suivent le mouvement, comme elles l'ont fait d'ailleurs pour Interac.

Évidemment, il faudrait modifier les guichets en conséquence, plus de 30 000 pour Desjardins seulement. Sans parler des commerçants...

Commerçant blessé par un fraudeur

■ MONTRÉAL — Une tentative de fraude avec fausse carte de crédit a tourné au drame, hier midi, à Montréal, lorsque le fraudeur a dégainé une arme et tiré à bout portant sur le gérant d'une succursale d'un magasin Future Shop située au Marché central, devant plusieurs dizaines de clients et d'employés. Le fraudeur avait été démasqué par un employé et le gérant de l'établissement tentait de le retenir jusqu'à l'arrivée des policiers. Se voyant cerné et pris au piège, le suspect a sorti une arme et fait feu à une reprise en direction du gérant, l'atteignant au thorax. L'homme s'est écroulé au sol. Le bandit, un d'environ 45 ans, accompagné d'une femme d'environ 25 ans, a pris la fuite avec sa comparse dans une Accord 98 grise, où les attendait un complice.

Malgré sa malchance, le gérant de l'établissement, dans la vingtaine, a eu droit à des soins de qualité puisqu'une chirurgienne thoracique, le docteur Denise Ouellette, se trouvait parmi les clients et lui a prodigué les premiers soins avec les ambulanciers d'Urgences Santé déployés sur les lieux. Aux dernières nouvelles, la vie du blessé n'était pas menacée, même si le projectile lui a frôlé l'aorte. Lorsque les premiers policiers sont arrivés sur les lieux, quelques secondes après le départ des voleurs, de nombreux clients quittaient en courant le magasin. En entrant dans le magasin, les agents ont vu plusieurs personnes couchées par terre — ils ont alors réalisé qu'ils avaient affaire à un bandit dangereux. (PC)



Météo Climat

1 900 565-1111

* Frais applicables

Beau temps, mauvais temps,
toujours présent



Environnement
Canada

Environnement
Canada

Clinton, un chantre du fédéralisme

Avec le départ du président américain, Ottawa perd un porte-étendard flamboyant

WASHINGTON (PC) — Bill Clinton n'aura pas présidé à de grandes réalisations en matière de relations canado-américaines, mais aucun chef de la Maison-Blanche n'aura si habilement vanté les vertus du fédéralisme.

Du coup, la fin de son dernier mandat présidentiel marque aussi le départ du meilleur porte-étendard de l'unité nationale.

Alors que ses prédécesseurs se sont toujours contentés d'affirmer qu'il incombait aux Canadiens de définir leur avenir politique, Bill Clinton s'est attaqué de front à la question lors du Forum des fédérations qui s'est tenu à Mont-Tremblant en octobre 1999.

Sans même faire une seule allusion au Québec, il avait évoqué les avantages du fédéralisme pendant près de 45 minutes. Aucun de ses commentaires n'était le fruit du hasard. Les sondages menés au Canada par son administration révélaient que le président américain jouissait de l'admiration et du respect des Québécois et des Canadiens.

Dans son discours, il avait dévoilé les critères pouvant justifier l'éclatement d'un pays comme le Canada.

« Est-ce que les droits fondamentaux des gens sont respectés? N'y a-t-il pas moyen de s'entendre même si l'on est de descendance différente? Est-ce que les droits des minorités sont respectés autant que ceux de la majorité? Quels sont les intérêts économiques à long terme de la population? Comment allez-vous coopérer avec vos voisins? Est-ce que ce serait mieux si vous étiez indépendants? » avait-il demandé.

Pareille option menacerait la coopération internationale et l'économie mondiale, a dit croire M.

Clinton. L'indépendance nationale, avait-il ajouté, « est un projet discutable dans un contexte de globalisation économique où la coopération engendre plus de bénéfices pour tous qu'une concurrence destructrice ».

Le premier ministre Bouchard avait réagi en déclarant qu'« il y en avait pour tout le monde », cependant que les responsables fédéraux étaient en liesse.

« La sensibilité de M. Clinton pour le Québec dépassait celle de tout autre président américain, soutient Chris Sands, directeur du Projet Canada au Centre d'études stratégiques et internationales. Personne à Ottawa ou au Québec ne pensait qu'il pourrait viser aussi juste et il l'a fait. »

Dès la campagne référendaire de 1995, le président Clinton avait décidé d'intervenir ouvertement en faveur de la fédération canadienne pour ensuite laisser son secrétaire d'État Warren Christopher réfuter certains arguments du camp souverainiste.

Ainsi, contrairement à ce qu'affirmait alors le premier ministre Jacques Parizeau, M. Christopher avait déclaré qu'un Québec indépendant ne serait pas automatiquement membre de l'ALENA ou de tout autre accord international.

Cette intervention, qui avait l'air d'une simple réponse lancée à un journaliste, avait été en fait méticuleusement planifiée par Bill Clinton, dit James Blanchard, ex-ambassadeur des États-Unis au Canada.

« M. Clinton privilégiait les relations avec le Canada et admirait le Canada, dit M. Blanchard. Nous avons donc consciemment décidé de modifier notre politique sans en faire l'annonce. »



MM. Clinton et Chrétien partageaient une passion: le golf.

Pas d'enquête sur les amis de Mike Harris

■ TORONTO — Le gouvernement ontarien n'ordonnera pas la tenue d'une enquête publique sur des informations relatives à la façon dont des amis du premier ministre ont obtenu la permission de construire sur des terrains en dépit d'objections d'ordre environnemental. C'est ce qu'a fait savoir dimanche la porte-parole du premier ministre Mike Harris, Hillary Staughton. Le leader libéral ontarien, Dalton McGuinty, avait réclamé la tenue d'une enquête à la suite de la parution, dans l'édition de samedi du *Toronto Star*, d'une nouvelle voulant que le projet de la baie Callander irait de l'avant, en dépit de l'opposition des ministères des Ressources naturelles et des Affaires municipales et de l'Habitation. Ce projet de construction de logements luxueux et d'un terrain de golf au bord de l'eau est un « scandale », selon M. McGuinty, qui réclame une enquête pour déterminer comment les amis du premier ministre ont réussi à contourner les objections et les règlements de deux ministères. Le projet, en bordure de l'eau, non loin de North Bay, était dirigé par Peter Minogue, qui se décrit lui-même comme un ami du premier ministre. L'épouse de M. Minogue était la responsable de la campagne du premier ministre à North Bay. (PC)

Tenue de ville

NOUVEAU

**WINDSTAR
LX 2001**

La minifourgonnette
pleine longueur
la plus vendue au Canada*



299 \$
/mois

Location 36 mois — avec mise de fonds de 4780 \$
TRANSPORT INCLUS

Choisissez le paiement sur 36 mois qui vous convient le mieux

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité
4780 \$	299 \$/mois
2390 \$	369 \$/mois
0 \$	439 \$/mois

TRÈS BIEN HABILLÉ !

- Programmateur de vitesse / volant réglable
- Porte-bagages
- Glaces unidirectionnelles
- Configuration 7 places
- Moteur SEFI de 3,8 L, 200 ch
- Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Freinage antiblocage aux 4 roues (ABS)
- Système antidémarrage SecurILockSM
- Rétroviseurs, lève-glaces et verrouillage des portes électriques
- Sacs gonflables frontaux de deuxième génération
- Version 4 portes
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes

Le groupe Valeur Plus de 1700 \$ est offert sans frais supplémentaires.

Aussi disponible en
tenue de sport
Seulement **49 \$** de plus/mois



VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC



www.fordquebec.com



Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Sous réserve de l'approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. *La mention de « véhicule le plus vendu » se fonde sur le nombre de fourgons compacts à empaquetement long vendus au 30 septembre 2000.

Une bonne frousse

Le maire de Saint-Gabriel-de-Brandon séquestré par deux voleurs

SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON (PC) — Le maire de Saint-Gabriel-de-Brandon, Robert Desrosiers, 63 ans, a eu la peur de sa vie vendredi soir lorsqu'il a été momentanément enlevé par un couple qui venait de commettre un vol dans un marché d'alimentation.

Vers 19 h 45, un homme âgé de 30 ans, de Pointe-Calumet, et une femme de 34 ans, de Saint-Eustache, se sont présentés au marché d'alimentation où ils ont dérobé une bouteille de vin.

Constatant le vol, la gérante de l'établissement a appelé la Sûreté du Québec et tenté de stopper les voleurs,

mais sans succès.

Ils ont alors pris la fuite et tenté de pénétrer dans un premier véhicule conduit par une femme, mais la conductrice a accéléré et a réussi à leur échapper.

Le duo s'est alors approché d'un autre véhicule conduit par le maire Desrosiers. Ils ont forcé ce dernier à s'asseoir sur la banquette arrière de son véhicule. Le couple a alors pris la direction de Berthierville avec leur otage.

Quelques instants plus tard, une voiture de la Sûreté du Québec est arrivée sur les lieux. Les policiers, prévenus de l'enlèvement par des témoins

de l'incident, ont pris le véhicule en chasse et, après une courte poursuite, procédé à l'arrestation du couple.

Le maire Desrosiers s'en est tiré avec des ecchymoses et une blessure à un œil.

Des accusations de vol à l'étalage, de vol de véhicule, de voies de fait, de séquestration, d'enlèvement et de conduite d'un véhicule avec facultés affaiblies pourraient être portées contre le couple.

Les deux suspects resteront derrière les barreaux jusqu'à leur comparution, aujourd'hui, au palais de justice de Joliette.

On tourne à droite

Début aujourd'hui du projet pilote permettant le virage à droite au feu rouge

MONTRÉAL (PC) — Changement majeur dans les habitudes de conduite des milliers d'automobilistes québécois dès demain.

À titre expérimental, le virage à droite au feu rouge sera autorisé dans cinq régions du Québec, pour une durée d'un an. Ces projets pilotes auront cours dans 26 municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue, du Centre-du-Québec, de Lanaudière, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Outaouais.

Les virages à droite seront autorisés à presque toutes les intersections,

sauf dans certains secteurs fréquentés notamment par un fort pourcentage de personnes âgées ou d'enfants. Dans ces cas, des panneaux routiers indiqueront clairement l'interdiction.

Il faut rappeler qu'avant de tourner à droite au feu rouge, les automobilistes devront immobiliser complètement leur véhicule et donner priorité aux piétons et aux cyclistes.

Les données seront recueillies au cours de l'année et l'opportunité d'instaurer cette mesure en permanence sera réévaluée en 2002.

à l'affiche : deco solde de janvier

RIEN À PAYER AVANT UN AN

MEUBLES, DUOS-SOMMEIL, GROS ÉLECTROS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Précisions en magasin.

50 % de rabais duos-sommeil
marques Simmons, Sealy, Marshall, Serta et Stearns & Foster



20 % de rabais mobilier de séjour, de salle à manger et de chambre à coucher



15 % de rabais gros électros
modèles Beaumark à prix ordinaire ou de liquidation



10 % de rabais
aspirateurs, accessoires et gros électros de marques nationales, sur nos prix ordinaires ou de liquidation



25 % de rabais additionnel
tout ceci : mobilier de salle de séjour, de salle à manger et de chambre à coucher ainsi que duos-sommeil en montre à prix de liquidation sur nos derniers prix étiquetés

solde Sony : appareils électroniques
tout ceci : téléviseurs, lecteurs DVD, appareils audio portatifs, téléphones, répondeurs, caméscopes et composantes audio



paiement FACILE RIEN À PAYER AVANT 1 AN à la Baie

aubaines en vedette durant notre Solde de blanc

50 % de rabais
• serviettes unies
exceptions : Royal Velvet, Ralph Lauren et Nautica
• oreillers
exception : Calvin Klein

40 % de rabais
• couettes et couvre-matelas
exception : Calvin Klein
• serviettes unies signées Ralph Lauren, Nautica et Royal Velvet

25 % de rabais toute la literie
exception : literie en sac • Achat spécial • et literie Calvin Klein

25 % de rabais
• couvertures, jetés, linge de table, coussins, linge de cuisine, tapis d'appoint et coordonnés de cuisine sur nos prix ordinaires ou déjà réduits
• coordonnés et accessoires de salle de bains, rideaux de douche, serviettes d'invités et tapis de bain
25 % de rabais additionnel literie en liquidation

Tous les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Les articles montrés sont un exemple représentatif de notre sélection. Toutefois, ils peuvent n'être offerts que dans certains de nos magasins. Exception : articles • Aubaine la Baie • Le choix varie selon le magasin.

Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des milles de récompense **AIR MILES**™.

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises.

™™™ Marque déposée/le commerce d'AIR MILES™ International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Doublement pratiques, vos cartes de crédit la Baie et Zellers vous donnent accès à un plus grand choix!

Les sociétés de détail de la Compagnie de la Baie d'Hudson - la Baie, Home Outfitters, Zellers et Zellers Select - acceptent désormais les cartes de crédit la Baie et Zellers dans tous leurs magasins, pour toutes vos emplettes! Certaines exceptions s'appliquent.

la **Baie**

J'aime, j'achète!

Alerte à la tuberculose dans le métro

MONTRÉAL (PC) — Une quinzaine de personnes ont dû se soumettre samedi à une opération de décontamination parce que des rumeurs laissaient croire qu'une femme morte sous les roues d'une rame de métro était tuberculeuse.

Cette histoire rocambolesque a débuté vers 10 h 30 lorsqu'une femme s'est enlevé la vie en se jetant devant une rame de métro à la station Jean-Talon.

« Pour une raison que nous ignorons, un employé de la morgue aurait évoqué l'hypothèse que la victime était atteinte de tuberculose. Là, les choses se sont compliquées », a dit Claude Scherrer, porte-parole du service ambulancier Urgences Santé.

Policiers, pompiers, ambulanciers et employés du métro ont tous été pris d'un doute. Et si la victime était vraiment atteinte de la redoutable maladie? Une quinzaine d'ambulanciers, policiers et employés de soutien de la Société de transport de la CUM ont donc dû se soumettre à une opération de décontamination.

« Nous avons dû embarquer tout habillés dans une petite piscine où il y avait deux ou trois pouces d'eau avec des produits désinfectants, a dit Jacques Turcotte, président de la Fraternité des constables et agents de la paix du métro. Le service a repris sur la ligne 5 (bleue) vers 17 h 30, soit après plus de sept heures d'interruption.

« Pour être contaminées par la tuberculose, il faudrait que les personnes aient été en contact avec un malade qui leur aurait toussé au visage, a souligné un porte-parole du service ambulancier Urgences Santé. C'est un microbe aérien. On s'explique donc mal la panique qui a entouré cette opération. »

La "Liberté" de choisir
parmi le plus important inventaire de Jeep au Québec

Jeep




Gosselin de St-Nicolas vous offre le plus grand choix de Jeep, la possibilité d'en faire l'essai hors route et le meilleur prix au Québec. De plus renseignez-vous sur l'arrivée prochaine du tout nouveau "Jeep Liberty"



GOSSELIN
ST-NICOLAS 831-2050
Chrysler / Dodge / Jeep
www.gosselinauto.com

Cellunivers

Éliminez le danger!



Bien qu'aucune étude ne soit concluante, Cellunivers vous suggère, en guise de prévention, de munir votre cellulaire de ce dispositif qui neutralise les ondes qui pourraient être nuisibles à la santé.

Vanier
355, rue Marais
527-9001
Sainte-Foy
2785, boul. Laurier
650-1000

Cellunivers est une division de la Celluboutique

Wave Buster

Moins de télé, moins d'enfants agressifs

CHICAGO (AP) — Un programme scolaire de Californie qui encourageait de jeunes élèves à réduire le temps passé devant la télévision ou les jeux vidéo a rendu ces élèves moins agressifs, révèle une étude de pédiatres californiens.

D'autres recherches ont déjà établi une relation entre la violence dans les médias et l'augmentation de l'agressivité. Mais cette étude indique que « l'effet de la violence télévisée chez les enfants est réversible », déclare le docteur Thomas Robinson, principal auteur de l'étude et professeur adjoint de pédiatrie.

L'étude, publiée dans la dernière édition d'*Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine*, impliquait des écoliers de 3^e et 4^e années, dans deux écoles primaires comparables de San José.

Dans une de ces écoles, 120 participants constituaient le groupe de contrôle, auprès duquel il n'y a eu aucune intervention. Dans l'autre école, 105 enfants ont reçu 18 leçons, réparties sur six mois, sur la réduction du temps consacré à la télévision, aux bandes et jeux vidéo. Les enfants avaient d'abord déclaré combien de temps ils passaient devant le petit écran ou leurs jeux vidéo. Ils ont ensuite été invités à s'abstenir pendant 10 jours, puis à ne pas regarder plus de sept heures de petit écran par semaine. Des dispositifs de contrôle étaient fixés au téléviseur des familles impliquées.

À la fin de l'expérience, le nombre d'heures passées à regarder la télé ou des vidéos, et à jouer à des jeux vidéo, avait diminué d'environ le tiers. Le contenu des programmes et des jeux en question n'a pas été évalué, bien que les auteurs de l'étude présumant que certains étaient violents.

Les écoliers ont été invités à évaluer l'agressivité de leurs compagnons de classe au début de l'étude, en septembre 1996, puis à la fin, en avril suivant, en identifiant des éléments comme ceux qui déclenchaient des batailles ou disaient souvent « Donne-moi ça ». Au début de l'étude, les rapports sur l'agressivité de leurs camarades étaient similaires aux deux écoles. À la fin de l'étude, on dénombrait 25% moins de tels rapports chez les participants à l'école où il y avait eu intervention que dans le groupe de contrôle, note le Dr Robinson.

Les chercheurs ont aussi mesuré les changements dans les agressions verbales et physiques en observant le comportement de groupes d'environ 50 participants sur le terrain de jeux de chacune des deux écoles. À la fin de l'étude, ils ont observé moins d'incidents dans le groupe ayant fait l'objet d'interventions que dans le groupe de contrôle.

CLINIQUE PRIVÉES Les libéraux peu pressés d'agir

OTTAWA (PC) — En dépit de l'opposition qu'ils ont manifestée durant la campagne électorale contre les cliniques d'imagerie par résonance magnétique à but lucratif, les libéraux semblent avoir perdu tout intérêt dans ce dossier.

Deux mois après que le premier ministre Jean Chrétien eut menacé de pénaliser le Québec et l'Alberta à cause de ces cliniques, rien n'indique qu'il ait l'intention de passer à l'action.

Les responsables de M. Chrétien renvoient toute question à ce sujet au ministre de la Santé Allan Rock, les représentants de ce dernier affirmant quant à eux n'avoir rien de nouveau à annoncer. « Ils sont en train de mettre ça de côté, espérant que ça disparaisse », a observé Mike McBaine, de l'Association canadienne de la santé.



Les libéraux avaient lancé le débat pour se démarquer des troupes de Day.

Durant la dernière campagne électorale, MM. Chrétien et Rock avaient fait des cliniques d'imagerie par résonance magnétique à but lucratif une question de premier plan, s'en servant afin d'établir une distinction entre leurs politiques en termes de santé et celles de l'Alliance canadienne.

La principale préoccupation au sujet de ces cliniques tient au fait qu'elles permettent aux patients les mieux nantis de profiter d'un service plus rapide, les autres, condamnés au système public, devant attendre leur tour, souvent pendant de nombreux mois.

L'imagerie par résonance magnétique rend possible la prise de clichés des os, des articulations et des organes sans avoir à recourir aux rayons X. Elle peut se révéler vitale pour diagnostiquer toute une variété de problèmes médicaux.

Officiellement, le ministre Rock attend que le Québec et l'Alberta répondent à la lettre qu'il leur a transmise en septembre, dans laquelle il réclamait des précisions quant à leurs politiques en termes d'imagerie par résonance magnétique. Il se pourrait bien qu'il attende un bon moment.

L'émoi provoqué par la démission du premier ministre québécois Lucien Bouchard devrait en effet repousser les cliniques de résonance magnétique encore plus loin sur les listes des priorités du Québec. La ministre Pauline Marois a déjà fait savoir qu'elle ne se sentait pas obligée de répondre à Ottawa.

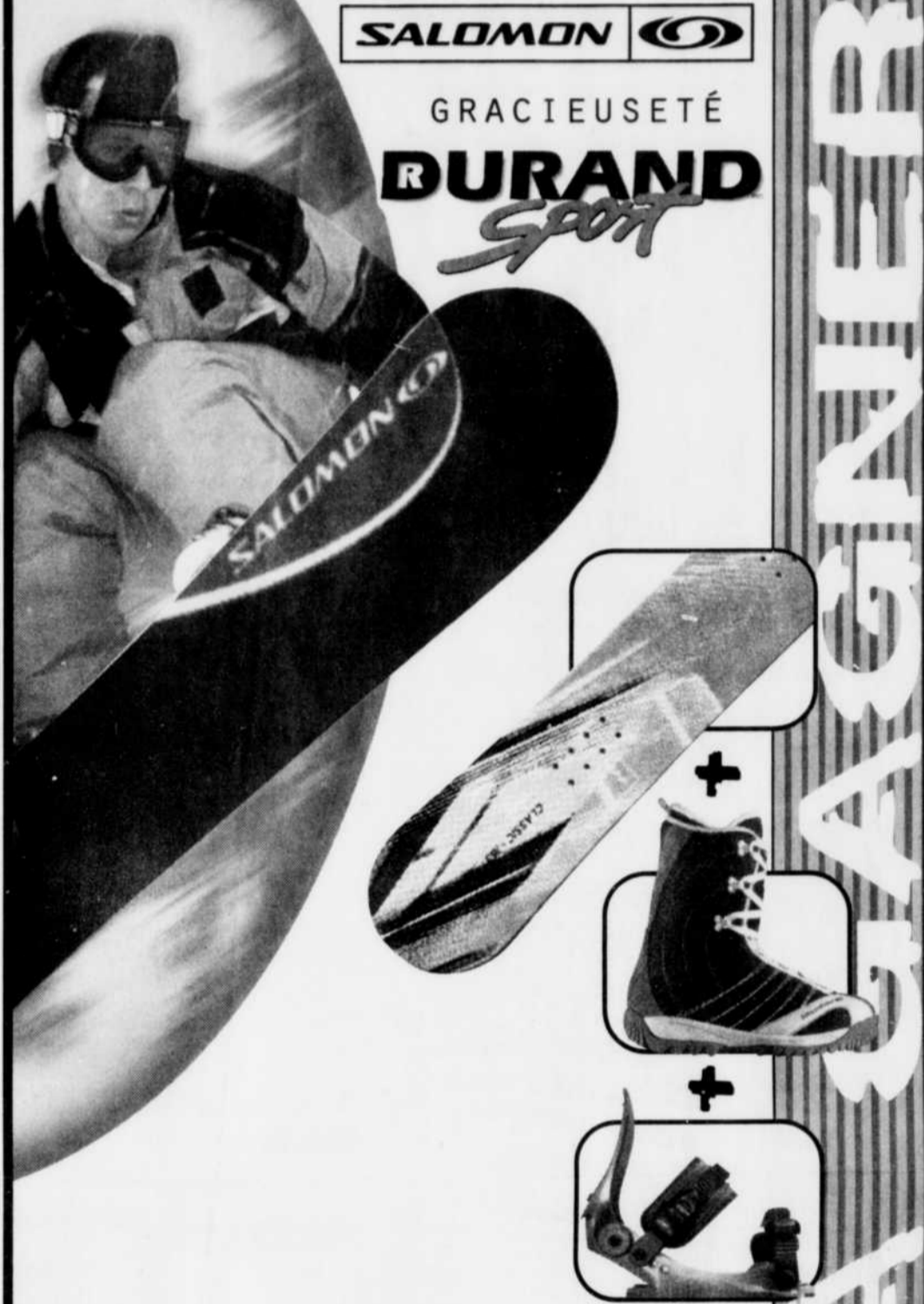
Et bien que l'Alberta ait évité de remettre en cause, du moins ouvertement, l'autorité du fédéral en ce qui a trait à l'application des règles du régime d'assurance-maladie, il lui reste à répondre à la lettre de M. Rock. Un porte-parole albertain a indiqué que des responsables faisaient enquête sur de présumés cas de patients ayant évité les files d'attente.

Surfez au Massif de Petite-Rivière avec votre nouvelle planche à neige

SALOMON

GRACIEUSETÉ

DURAND
SPOT



DE LUNDI À VENDREDI,

L'EXTRA NUMÉRO LE SOLEIL

VOUS FAIT GAGNER

1^{er} PRIX : UNE PLANCHE À NEIGE SALOMON, LES BOTTES ET LES FIXATIONS AINSI QU'UNE PAIRE DE BILLETS DE REMONTÉE POUR LE MASSIF DE PETITE-RIVIÈRE.

VALEUR TOTALE DE **800 \$**

2^e et 3^e PRIX : 2 PAIRES DE BILLETS DE REMONTÉE POUR LE MASSIF DE PETITE-RIVIÈRE. VALEUR DE **160\$** CHAQUE PRIX

Tous les détails au dos du Soleil EXTRA de lundi.

LE MASSIF

Tout ce qu'on dit sur nous est vrai!

LE SOLEIL

Sur mesure pour vous

VILLE DE QUÉBEC APPEL D'OFFRES

RÉFECTION DES MURS EXTÉRIEURS ET DES FENÊTRES DE LA PISCINE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LUCIEN-BORNE

Projet PBS 2000023

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et endossées «Projet PBS 2000023 / RÉFECTION DES MURS EXTÉRIEURS ET DES FENÊTRES DE LA PISCINE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LUCIEN-BORNE», et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, 2, rue des Jardins, bureau 216, Québec G1R 4S9 seront reçues jusqu'à quatorze heures quinze (14h15) heure locale, le 9 février 2001, heure et date de l'ouverture publique des soumissions.

Les travaux consistent principalement en la réfection de la partie supérieure des murs extérieurs et le remplacement des fenêtres de la piscine.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents d'appel d'offres en s'adressant à:

- Les Architectes D'Anjou, Bégin et Gagnon, 850, de St-Vallier Est, Québec (Québec) G1K 3R4. Les soumissionnaires peuvent obtenir les renseignements pertinents en téléphonant au (418) 694-9732.
- CIEC, via Internet (<http://www.ciec.net>) ou par téléphone au 1-800-482-2432. Cette firme ne peut toutefois fournir aucun renseignement d'ordre technique ou administratif relativement à l'appel d'offres. La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit.

Des frais non remboursables de 50\$ (taxes incluses) sont exigés pour obtenir les documents d'appel d'offres. Ces frais sont payables en argent, mandat-poste ou chèque émis à l'ordre de «Les Architectes D'Anjou, Bégin et Gagnon». L'obtention des documents par l'entremise de CIEC est sujette à la grille de tarification de cet organisme.

Chaque soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée:

- d'une garantie de soumission au montant de 15 000\$ et;
- d'une lettre d'engagement à fournir une garantie d'exécution correspondant à 50% du montant de la soumission et;
- d'une lettre d'engagement à fournir une garantie de paiement de main-d'œuvre, des matériaux et des services correspondant à 50% du montant de la soumission;

selon les formes prévues aux documents d'appel d'offres. D'autres exigences peuvent également figurer dans les documents de l'appel d'offres.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des entreprises ayant un établissement au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, détenant, si requis, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1) et ses règlements.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le Bureau du greffier est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Ils peuvent toutefois déposer leur soumission entre 12h et 13h30 à l'endroit prévu à cette fin (porte 214).

Les personnes intéressées à assister à l'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au Bureau du greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat, o.m.a.
Québec, le 13 novembre 2000

AVIS POUR CHANGEMENT DE PRENOM

Prenez avis que Lisette Tremblay, dont l'adresse du domicile est le 435, rue Fraser, appartement 2, Québec G1S 1R7, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sophie Tremblay. Québec, le 11 janvier 2001
Lisette Tremblay

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné qu'à la suite du décès de dame Léa DUGUAY, en son vivant domiciliée au 2510, Pierre-Boucher, Québec (Québec) G1J 3Y1, survenu le 21 mai 2000, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, dame Camille Boudreau, le 25 décembre 2000 en présence de témoins, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 665, boulevard Fortin, Gaspé (Québec) G4K 6T7. Donné ce 10 janvier 2001. Marc-André Touzin, notaire



APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise:

www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910



PROJET D'ATTESTATION D'ASSAINISSEMENT
No. 200103004

Fabrique de pâtes et papiers
Daishowa inc.

Avis est donné au public que le ministre de l'Environnement a, en vertu du décret 602-93 et conformément à la section IV.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement, l'intention de délivrer une attestation d'assainissement aux établissements industriels situés aux adresses civiques suivantes:

Daishowa inc.
10, boul. des Capucins, C.P. 1487
Québec (Québec) G1K 7H9

AVIS PUBLIC

PROJET D'ATTESTATION D'ASSAINISSEMENT
No. 200103006

Fabrique de pâtes et papiers
Glassine Canada inc.

Glassine Canada inc.
845, avenue Industrielle
Québec (Québec) G1J 5L6

Les dossiers afférents au projet d'attestation d'assainissement peuvent être consultés du 22 janvier au 7 mars 2001 à l'endroit suivant:

Bibliothèque Gabrielle-Roy
Service de la référence
350, rue Saint-Joseph Est, Québec

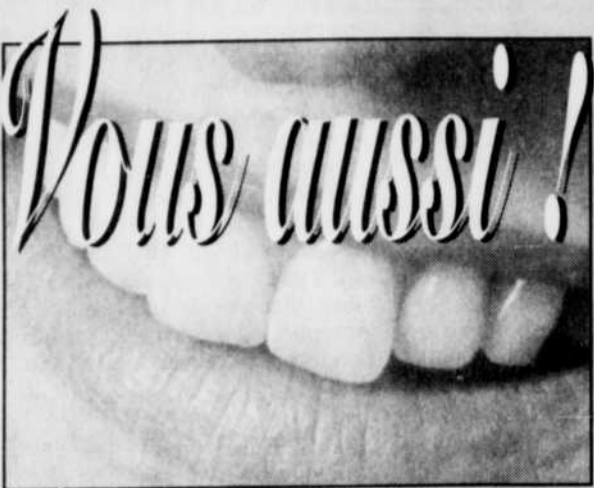
Les consultations pourront se faire selon les heures suivantes: le lundi de 12 h 00 à 21 h 00, du mardi au vendredi, de 10 h 30 à 21 h 00, et les samedis et dimanches, de 12 h 00 à 17 h 00.

Le ministre de l'Environnement

Une seule victime sur les routes du Québec

■ MONTRÉAL — On ne déplore qu'une seule victime d'accident sur les routes du Québec au cours de la fin de semaine. Un Ontarien de 43 ans, M. Wade James Brian, de Bancroft, a perdu la vie sur la route 148 à l'île-aux-Allumettes, en Outaouais, lorsque la camionnette qu'il conduisait est entrée en collision latérale avec un camion-remorque qui reculait dans une entrée de cour, dans la nuit de vendredi à samedi. L'impact a été très violent et les secouristes ont dû utiliser les pinces de désincarcération pour sortir le corps du malheureux. (PC)

Tout le monde a le droit de sourire



- 2 prothèses complètes de qualité à partir de 495 \$
- engagement de satisfaction écrit
- prothèses personnalisées • facilités de paiements • aucune taxe • consultation gratuite
- service courtois • informez-vous dès maintenant

Audrey Béliveau et Jean-Guy Béliveau
denturologistes

Sainte-Foy Charlesbourg Saint-Apollinaire
659-7769 623-9452 881-2100

Deux couples gays veulent faire reconnaître leurs unions

TORONTO (PC) — Deux couples de même sexe ont uni leurs destinées, dimanche, en espérant que ces unions deviennent les premiers mariages homosexuels légalement reconnus au Canada.

L'église métropolitaine de Toronto a employé la vieille tradition chrétienne des bans pour unir Elaine Vautour et Anne Vautour, ainsi que Kevin Bourassa et Joe Varnell.

Les membres des deux couples se sont engagés à partager joie, douleur et amour avec leur nouveau conjoint. La cérémonie était présidée par le révérend Brent Hawkes, qui a reconnu que le ministre des Consommateurs de l'Ontario, Bob Runciman, avait déjà fait savoir qu'il n'enregistrerait pas ces mariages.

Quoi que décide le gouvernement de l'Ontario, cela n'affecte pas le statut légal, a soutenu le père Hawkes. « Une fois que j'ai signé ces documents, l'acte de mariage sera émis et les couples seront légalement mariés. »

Si la province refuse d'enregistrer les deux mariages, l'église est prête à soumettre l'affaire en cour, a ajouté l'homme d'église.

Les mariages de couples de même sexe ont déjà l'appui de certains partis politiques. Le leader du Nouveau Parti démocratique ontarien, Howard Hampton, assistait à la cérémonie, et la gouverneure générale, Adrienne Clarkson, a envoyé un télégramme de félicitations aux nouveaux mariés.

Étaient également présents au moins 60 journalistes, qui avaient été invités par l'église à assister aux mariages afin de contribuer à promouvoir les unions entre personnes de même sexe, ainsi qu'un solide contingent de policiers de Toronto.

L'église croit avoir trouvé une façon d'unir légalement les couples de même sexe en lisant les bans, qui exigent de demander, trois dimanches d'affilée, si quelqu'un connaît un motif en vertu duquel un couple ne devrait pas être uni.

Des objecteurs se sont exprimés lors de deux de ces lec-



L'Église métropolitaine de Toronto a employé la vieille tradition chrétienne des bans pour unir Elaine Vautour et Anne Vautour, ainsi que Kevin Bourassa et Joe Varnell.

tures, mais le révérend Hawkes a refusé d'en tenir compte, en arguant que des objections fondées sur le motif que les couples sont homosexuels n'étaient pas valides.

Les deux couples sont conscients qu'ils devront encore se battre pour obtenir la reconnaissance de leur mariage. D'autres couples homosexuels au pays ont déjà tenté de s'unir en recourant à la lecture des bans, mais leurs gouvernements provinciaux respectifs ont refusé d'enregistrer ces mariages.

L'église aide également d'autres couples de même sexe dans leur lutte pour obtenir que la Cour suprême reconnaisse leur mariage par la voie habituelle.

L'Ontario refuse de reconnaître ce genre de mariage

Quelle loi s'applique à Kanesatake?

MONTRÉAL (PC) — Québec s'est adressé à Ottawa pour savoir si ce sont ses lois ou celles des autochtones qui s'appliqueront désormais sur les terres cédées aux Mohawks de Kanesatake. Malgré l'entente historique conclue en juin dernier, Québec estime que le flou juridique planant sur les terres mohawks persiste, et il attend toujours une réponse du gouvernement fédéral.

Un groupe de fonctionnaires provinciaux et fédéraux se sont en effet rencontrés au début de novembre pour éclaircir comment cette nouvelle entente modifiera l'application des lois québécoises sur le territoire cédé, rapporte le quotidien *Le Devoir*.

Cette rencontre d'un après-midi a réuni, du côté de Québec, des représentants du secrétariat aux Affaires autochtones et du ministère de la Justice et des Affaires intergouvernementales. Les fonctionnaires québécois ont alors soumis une liste d'une cinquantaine de questions techniques. Deux mois plus tard, Québec dit encore attendre une réponse.

« Nous n'avons pas eu vraiment de réponse, a indiqué Edith Rochette, porte-parole du ministre responsable des Affaires autochtones, Guy Chevrette. Il y a des choses auxquelles ils (les fonctionnaires fédéraux) n'avaient pas pensé. Ils nous ont dit: « Laissez-nous le temps, on va jongler avec ça, essayer de

trouver des solutions. » M^{me} Rochette a ajouté qu'on attendait toujours un retour « ou qu'il y ait d'autres discussions là-dessus ».

Québec veut savoir comment s'harmoniseront ses lois avec les lois que les Mohawks de Kanesatake pourront désormais adopter. « Le régime de protection des terres agricoles (est un exemple), indique-t-on au bureau de M. Chevrette. Pour tout ce qui peut toucher nos lois, on leur demande quelle serait l'application dans les champs québécois. »

Mais à Ottawa, on estime qu'il n'y a rien à discuter. « Cette entente aura exactement le même effet que si on avait créé une réserve. (...) On n'a pas créé une nouvelle situation à Kanesatake », explique une source fédérale très proche du dossier.

D'autres rencontres fédérales-provinciales sur le sujet ne sont donc pas nécessaires. « Il n'y a rien à poursuivre. Ils (les fonctionnaires du Québec) ont bien compris qu'avec cette entente, on établissait une situation qui est exactement la même que sur les autres réserves du Québec, comme à Kahnawake ou avec les Hurons. »

Dans la foulée de la crise d'Oka de 1990, Ottawa est parvenu à une entente avec les Mohawks de Kanesatake, en juin dernier, entente officiellement paraphée quelques jours avant Noël. Elle confirme le transfert de terres à la communauté autochtone sans pour autant créer une réserve au sens de la loi.



Objectif: emploi

Formation axée sur l'emploi

TITRE DU COURS

CONDUITE DE MACHINES INDUSTRIELLES (Opérateur, opératrice)

Le travail consiste à faire fonctionner des machines conventionnelles, à commande numérique ou des automates et de l'équipement de production industrielle en vue de fabriquer, transformer, assembler, finir ou emballer des produits finis ou semi-finis. Vous pourrez travailler dans des secteurs très diversifiés tels: alimentations, métaux, bois, produits électriques et électroniques, textile, plastique.

Formation

Début: 26 février 2001 (horaire de soir)
Durée: 32 semaines
Lieu: Pavillon technique, 1925, Mgr-Plessis, Québec G1M 1A4

Conditions d'admission

Être sans emploi, prestataire de l'assurance-emploi ou avoir bénéficié de telles prestations au cours des trois dernières années ou être prestataire de l'assistance-emploi. Être absent du réseau régulier de l'Éducation depuis plus de vingt-quatre (24) mois.

Posséder français, anglais et mathématique de 3e ou 4e secondaire «ou» diplôme d'études secondaires (DES) «ou» équivalent de 5e secondaire (TENS) «ou» les préalables fonctionnels

Rencontre d'information

Le mercredi, 17 janvier 2001
Pavillon technique, 1925, Mgr-Plessis, Québec G1M 1A4
Pour inscription à la rencontre ou renseignements:

(418) 525-8354

Québec
Emploi-Québec Capitale-Nationale



En vertu de l'entente Canada-Québec relative au marché du travail, le Québec est responsable des mesures actives d'emploi dont bénéficient les participantes et participants à l'assurance-emploi ainsi que de certaines fonctions du Service national de placement auxquelles peuvent avoir recours les usagers de l'assurance-emploi. Ces mesures et fonctions sont financées par le Compte de l'assurance-emploi, dont le Canada est responsable.

FABRICVILLE
détenteurs de la carte Élite

solde d'avant-première

2 jours de SPÉCIAUX réduits aux membres

Un sprint de 2 jours

75% de rabais

Énorme sélection dans TOUS nos RAYONS DE TISSUS

2 jours seulement

les lundi et mardi 15 et 16 jan. 2001

MAGASINAGE à l'avance

TISSU GRATUIT!

Achetez obtenez Partez avec

1 + 2 = 3

1 m gratuits 3 m

Tous les ARTICLES DE COUTURE 50% de rabais

Détails en magasin

Présentez cette invitation et votre carte Élite ou abonnez-vous sur place... mais présentez-vous!

Venez parler de vos placements et de votre planification financière* au Salon Épargne-placements

*Consultations gratuites de 10 minutes



Jean Courchesne



Pierre Juneau

comptables, planificateurs financiers et collaborateurs spéciaux Le Soleil

Judi 18 janvier : 13 h à 19 h
Vendredi 19 janvier : 13 h à 19 h
Samedi 20 janvier : 13 h à 19 h
Dimanche 21 janvier : 13 h à 16 h



Louis Tanguay

Judi 18 janvier : 14 h à 17 h
Vendredi 19 janvier : 18 h à 20 h
Samedi 20 janvier : 16 h à 19 h
Dimanche 21 janvier : 14 h à 16 h



Annie Morin

Judi 18 janvier : 17 h à 20 h
Vendredi 19 janvier : 15 h à 18 h
Samedi 20 janvier : 13 h à 15 h

Rencontrez aussi des membres du Chapitre de Québec de l'Association des analystes financiers (AIMR)

Salon Épargne-placements
18 au 21 janvier au Centre des Congrès
au Stand Le Soleil

LE SOLEIL
Sur mesure pour vous

LE MONDE

Salvador: 3000 cercueils requis



Un glissement de terrain a littéralement coupé en deux et détruit la ville de Santa Tecla, non loin de San Salvador.

■ SAN SALVADOR (AFP, AP) — Le Salvador était en état de choc, hier, au lendemain d'un violent séisme qui a fait 349 morts, selon le dernier bilan diffusé dans l'après-midi par la police, qui ne donne aucune précision sur le nombre de disparus, évalués à plus d'un millier par les organismes de secours. Ce bilan fait aussi état de 500 blessés.

Le Salvador a demandé au gouvernement colombien, hier, de fournir de façon urgente... 3000 cercueils pour enterrer les premiers morts.

Selon la police, le séisme a totalement détruit 7934 habitations et édifices et en a endommagé 16 890, dont 68 immeubles et 89 églises.

Le tremblement de terre a également causé la mort d'au moins six personnes au Guatemala et a fait plusieurs disparus.

Le séisme dont l'épicentre se situe dans le Pacifique, à 100 km de la côte sud du Salvador, a également secoué le Honduras et le Guatemala. Des immeubles ont également été ébranlés à Mexico.

Avec une magnitude de 7,9 sur l'échelle ouverte de Richter, ce séisme est le plus violent enregistré en Amérique centrale depuis 20 ans.

Après 24 heures de recherches ininterrompues, les sauveteurs de la Colline de Santa Tecla, à 12 km de San Salvador, où plus de 300 habitations ont été ensevelies par un glissement de terrain, poursuivaient, hier soir, leur travail de recherche sans grand espoir de retrouver des survivants au séisme qui a secoué le pays.

PAS DE SURVIVANTS

« Les probabilités de retrouver des survivants sont pratiquement nulles en raison de l'énorme quantité de terre qui a littéralement aplati ces constructions très fragiles », a expliqué la responsable d'une équipe de pompiers du Guatemala.

Dans la nuit de samedi à hier, les secours ont découvert les corps de 127 personnes dans cette zone d'habitations, construites récemment au pied d'une colline qui s'est totalement effondrée lors de la secousse.

Plus d'un millier de personnes sont portées disparues dans ce quartier où, toute la nuit, des familles ont creusé la terre aux côtés des secouristes dans l'espoir de retrouver des survivants.

Et 132 personnes sont mortes dans une vingtaine de communes de l'ouest et du sud-ouest du pays, principalement à Santa Ana, où une église s'est effondrée pendant un mariage.

Les dégâts causés par la secousse

tellurique, qui a duré une trentaine de secondes, sont estimés à plusieurs dizaines de millions \$.

Des dizaines de routes ont été coupées par des glissements de terrain et des chutes de pierres et certaines présentent de longues fissures illustrant la puissance du séisme.

La piste et le terminal de l'aéroport de San Salvador, l'un des plus fréquentés d'Amérique centrale, ont subi également des dégâts importants. Mais l'aéroport a été rouvert au trafic commercial après réparation de la piste.

569 RÉPLIQUES

Les sismographes ont enregistré 569 répliques après le séisme survenu samedi à 11 h 33 locales.

Ces répliques, dont les plus importantes ont atteint une magnitude de 3,9 à 5,4 sur l'échelle de Richter, n'ont pas fait de dégâts.

La population et les secours, qui disposent de moyens très limités, étaient aussi mobilisés dans deux communes de l'est du pays, Berlin et Santa Elena, où plusieurs maisons ont été ensevelies par des glissements de terrain.

Dans une commune voisine, à Santiago de Maria, une douzaine d'ouvriers agricoles ont été emportés dans l'affaissement d'une colline alors qu'ils récoltaient du café.

L'état d'urgence était maintenu, hier, alors que l'aide internationale commençait à arriver. Plusieurs pays d'Amérique latine, d'Europe, d'Asie et les États-Unis ont proposé d'envoyer des experts et du matériel.

Des renforts sont arrivés du Guatemala, du Honduras et du Mexique afin de relayer les équipes salvadoriennes, exténuées après 24 heures de travail dans des conditions éprouvantes.

Au Guatemala, quatre personnes ont été tuées dans un camion lorsque celui-ci a été emporté dans un glissement de terrain consécutif au séisme sur la route panaméricaine qui traverse dans sa longueur l'Amérique centrale. Plusieurs autres sont disparues.

Deux personnes, dont un bébé de deux mois, ont été tuées dans l'effondrement d'une maison dans le département de Jutiapa, à la frontière du Salvador.

ESPAGNE

Les mineurs libérés

■ La sortie de prison, samedi, de tous les détenus de moins de 18 ans en application d'une nouvelle loi soulève une polémique alors que plusieurs jeunes auteurs de crimes particulièrement choquants se sont retrouvés en liberté du jour au lendemain. Iria et Raquel, deux adolescentes de 16 et 17 ans qui avaient égorgé une camarade de classe « pour devenir célèbres », José, 17 ans, qui avait massacré sa famille à coups de sabre japonais, trois jeunes skinheads condamnés pour le premier meurtre raciste jamais commis en Espagne sont quelques-uns des 111 mineurs qui bénéficient de la nouvelle loi qui troque la prison contre des mesures éducatives. (AFP)

YOUgoslavIE

Milosevic réhabilité

■ Le président yougoslave Vojislav Kostunica a suscité la colère de cer-

tains de ses collaborateurs qui l'ont accusé d'avoir « réhabilité » Slobodan Milosevic en discutant avec lui des dossiers brûlants du pays, y compris du Kosovo et des relations au sein de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). L'ancien président Milosevic, qui pourrait subir son procès pour génocide en Serbie, a été reçu à sa demande en qualité de président du Parti socialiste, passé dans l'opposition après sa défaite électorale de septembre. (AFP, AP)

ITALIE ET AUTRICHE

Vive la vache folle !

■ Deux semaines de dépistage obligatoire de la maladie de la vache folle ont renforcé les craintes de l'Union européenne, l'Italie samedi et l'Autriche, hier, étant touchées à leur tour. Dans les deux pays, les premiers tests doivent encore être confirmés. Mais l'Autriche a déclenché sans attendre le plan d'urgence pour enrayer l'extension de la maladie. Les autorités sanitaires et vétérinaires italiennes ont

également pris de sévères mesures de protection pour prévenir une éventuelle contamination d'autres animaux, en attendant les résultats définitifs. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Fusillade au casino

■ Un homme a blessé par balles trois personnes avant de se donner la mort, samedi soir, dans un casino de Biloxi, au Mississippi. La fusillade a éclaté dans le secteur des machines à sous à forte mise. Selon la police, l'homme était en train de jouer lorsqu'il a soudainement commencé à tirer. Après avoir atteint trois personnes, deux hommes et une femme, il s'est tiré une balle dans la tête. (AP)

Poissons et foetus

■ Les femmes enceintes ou susceptibles de le devenir devraient éviter de manger du requin, de l'espadon, de la bonite (cousine du maquereau) et du

doré, selon l'Agence fédérale américaine de l'alimentation et des médicaments (FDA). Elle estime que le mercure susceptible de se trouver dans ces poissons pourrait nuire au développement du cerveau du fœtus. La même recommandation est faite aux mères allaitantes et aux jeunes enfants. La FDA a en revanche refusé d'inscrire sur cette liste le thon, dont elle estime qu'il contient beaucoup moins de mercure. (AP)

PORTUGAL

Sampaio réélu

■ Le président socialiste Jorge Sampaio a été réélu hier pour cinq ans à la tête du Portugal lors d'un scrutin marqué par un taux d'abstention record d'environ 50 %. M. Sampaio, 61 ans, a obtenu 55,8 % des suffrages contre 34,5 % pour son adversaire du Parti social-démocrate, Joaquim Ferreira do Amaral, 55 ans, selon les résultats officiels. Trois autres candidats de gauche se sont partagés le reste des suffrages. Les électeurs ne se mon-

traient guère passionnés pour cette élection sans enjeu réel. La fonction de président est essentiellement honorifique. Le pays est dirigé par le premier ministre socialiste Antonio Guterres qui a décroché un nouveau mandat de quatre ans, il y a quatre mois. (AP)

SUISSE

La souris des airs

■ Une souris qui s'était introduite dans le cockpit à cloué au sol, hier, un Boeing 767 de la compagnie Balair à l'aéroport de Zurich. Le vol, à destination du Mexique, a dû être annulé. La souris a été découverte par le pilote dans le cockpit une heure avant l'atterrissage de l'avion en provenance de Puerto Plata. L'appareil devait repartir à 11 h 40 pour Cancun, au Mexique. La traque au rongeur s'est avérée difficile et une équipe de chimistes a finalement été chargée de gazer l'animal. Il a fallu aussi vérifier que la souris n'avait pas rongé des câbles de l'avion. (AFP)

Pinochet peut subir son procès, dit son fils

SANTIAGO (d'après AFP) — Le plus jeune fils de l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet, Marco Antonio Pinochet Hiriart, a affirmé que malgré sa mauvaise santé, son père pouvait affronter un procès pour des crimes commis sous sa dictature.

« Je pense que les examens vont révéler que mon père est dans une condition physique et mentale très détériorée, mais qu'il est en mesure d'affronter le procès parce qu'il n'est ni fou ni dément », a déclaré M. Pinochet Hiriart au quotidien *La Tercera* paru hier.

L'ancien homme fort du Chili, le général Pinochet, a terminé, vendredi, ses trois journées consécutives d'examen médicaux à l'hôpital militaire de Santiago, destinés à déterminer s'il

est en mesure d'être jugé pour des faits qui lui sont reprochés, à savoir les crimes commis sous sa dictature entre 1973 et 1990.

Ces examens avaient été prescrits par le juge chilien Juan Guzman Tapia qui devait entendre l'ancien dictateur, aujourd'hui. Le juge a cependant reporté cet interrogatoire au 23 janvier, à la suite d'une demande de l'avocat de la défense, M^e Gustavo Collao.

Âgé de 85 ans, Augusto Pinochet fait l'objet de 205 plaintes en justice au Chili, toutes instruites par le juge Guzman, pour des crimes commis sous son régime ayant fait plus de 3000 morts et disparus. Le général Pinochet avait été inculpé et assigné à résidence par le juge Guzman, mais la Cour suprême a adouci son sort...

Un premier test sérieux pour Bush avec l'audition du justicier Ashcroft

■ WASHINGTON (d'après AFP) — George W. Bush affronte, cette semaine, son premier test sérieux avec la procédure de confirmation devant le Sénat de plusieurs de ses ministres désignés. Celle du ministre de la Justice (Attorney General), John Ashcroft, s'annonce houleuse, les Américains des sondages le trouvant carrément trop à droite.

Ex-sénateur républicain du Missouri, John Ashcroft défend des positions très conservatrices en matière d'avortement. Il est hostile à toute forme de contrôle des armes et met en avant sa foi chrétienne.

Il a affirmé lors d'un discours prononcé à l'université Bob Jones de Caroline du Sud que les hommes « n'avaient d'autre roi que Jésus ». Cette université est un bastion de la droite américaine et interdisait encore il y a un an aux étudiants de races

différentes de se fréquenter en dehors des cours et n'admet toujours pas les homosexuels.

George W. Bush lui-même avait suscité la controverse en s'y rendant pour un discours, en février 2000, en pleine campagne pour la présidence.

L'audition de John Ashcroft doit commencer demain devant le Sénat où républicains et démocrates disposent de 50 sièges chacun, la voix du vice-président, le républicain Dick Cheney, étant prépondérante. À la Chambre

des représentants, le parti du président élu dispose d'une majorité étroite de 10 sièges.

Sa nomination apparaît toutefois probable. John Ashcroft devrait faire le plein des voix républicaines et obtenir quelques voix démocrates.

Mais « il est encore trop tôt pour dire » qu'il sera nommé, a affirmé à CBS, hier, le sénateur démocrate Charles Schumer. Selon lui, les propos que tiendra John Ashcroft lors de son audition seront déterminants et pourront faire pencher la balance du côté d'un rejet.

« Il va être l'avocat de tous dans le pays et je pense qu'il doit être interrogé très étroitement » sur ses intentions, a renchéri un autre sénateur démocrate, Paul Wellstone, hier.

La Nigériane accusée d'un péché contre la Charia se dit coupable

■ **MAGAZU, Nigeria** (d'après AFP) — Une jeune mère célibataire nigériane dont le sort a ému la communauté internationale a reconnu avoir eu des relations sexuelles hors mariage sans y être contrainte, après que les juges islamiques eurent repoussé indéfiniment l'exécution d'une peine de 100 coups de fouet.

Bariya Ibrahim Magazu, dont l'âge est incertain, avait été condamnée à 180 coups de badine par un tribunal islamique de l'État de Zamfara, sis au nord du Nigeria et dans lequel la loi islamique (Charia) est appliquée, mais sa peine a été réduite à 100 coups sans qu'une date ne soit fixée pour son application.

Un aveu de culpabilité sous la contrainte islamiste ?

Dans un entretien avec l'AFP à son domicile, hier, la jeune fille, qui allaitait son enfant né en décembre, a admis qu'elle était coupable de « zina » (relations sexuelles hors mariage).

Toutefois, s'exprimant par monosyllabes, en présence de responsables du tribunal et de sa famille, elle semblait avoir été guidée préalablement dans ses réponses.

À la question : « Avez-vous eu des relations sexuelles avec trois hommes ? », elle a affirmé : « Oui. »

Puis, interrogée sur ce qu'elle pensait de la sentence, la jeune maman a répondu : « Coupable. »

À la question de savoir si elle avait eu des relations sexuelles forcées, elle a hésité, puis murmuré « non ».

En septembre, lors de sa condamnation par le tribunal islamique, l'adolescente avait reconnu avoir eu des relations sexuelles forcées avec trois hommes. Malgré la présence de sept témoins, elle n'avait cependant pu apporter de preuves suffisantes pour étayer ses accusations.

Bariya Ibrahim Magazu devait originellement recevoir sa punition le 27 janvier, 40 jours après son accouchement. Cette date a été différée par les autorités islamiques de Magazu, en attendant un avis médical.

Si la jeune fille n'était pas en assez bonne santé pour le subir, le châtiement pourrait ne pas être appliqué.

Son sort a ému, le mois dernier, le gouvernement canadien ainsi que des organisations de défense des droits de l'homme, telle qu'Amnesty International.

Ceux-ci ont lancé un appel, la semaine dernière, au président du Nigeria, Olusegun Obasanjo, un chrétien,

pour que l'adolescente soit épargnée. Mais le président ne semble pas vouloir se mêler d'un tel imbroglio politico-religieux.

L'État de Zamfara a été le premier parmi neuf États du nord du Nigeria à introduire, en janvier 2000, la loi islamique dans le Code pénal.

Carnaval de Québec
M. Christie

Fiesta Latino

La soirée costumée du Carnaval
Dansez sur des rythmes ensoleillés de l'Amérique du Sud.
Buffet thématique et soirée animée !
Le vendredi 26 janvier au Loews Le Concorde à 20 h 30

Réservez dès aujourd'hui vos places au 626-3716 au coût de 60\$.

Québec, en pleine hivernescence!
du 26 janvier au 11 février 2001

SAQ

Info Carnaval Québec
www.carnaval.qc.ca
621-5555 1 888 522-3383

LE SOLEIL

Défi boursier

INTERNET www.lesoleil.com

WATERHOUSE LE SOLEIL

Créez votre portefeuille fictif et courez la chance de gagner **6000\$** en prix

Pour participer:
Inscrivez-vous maintenant sur le site www.lesoleil.com et créez un portefeuille fictif de 100 000\$ en achetant 6 titres parmi les titres sélectionnés du TSE.

POUR PARTICIPER
Vous devez faire vos choix pour le 2^e jeu

Le défi boursier comprend 3 jeux:

- 1^{er} jeu entre le 4 décembre et le 29 décembre 2000
- 2^e jeu entre le 29 janvier et le 23 février 2001
- 3^e jeu entre le 26 février et le 23 mars 2001

Au début de chaque jeu, le participant a un montant fictif de 100 000\$. Chaque jour, le participant peut connaître l'évolution de son portefeuille fictif et effectuer, s'il le désire, de nouvelles transactions.

À gagner pour chaque jeu:

- Une bourse de 1000\$: Meilleur classement
- Une bourse de 500\$: 2^e meilleur classement
- Une bourse de 250\$: 3^e meilleur classement
- Une bourse de 250\$: parmi un participant qui se sera classé entre la 4^e et la 100^e position.

Total de 2000\$ par mois.

Pour être admissibles au concours, les participants doivent absolument s'inscrire via le site Internet du Soleil www.lesoleil.com

Tous les détails et règlements du concours disponibles sur www.lesoleil.com

WATERHOUSE LE SOLEIL

Diantez tonight?
Si nous en discussions pendant un cours chez Berlitz.

D'ICI LE PRINTEMPS, VOUS PARLerez UNE NOUVELLE LANGUE

Un cours chez Berlitz vous permettra de parler l'anglais, le français ou l'espagnol. Chez Berlitz, l'atmosphère est détendue et cordiale, et les cours ont lieu selon votre disponibilité, le jour, le soir ou le samedi.

D'autres langues sont également disponibles. Appelez-nous dès aujourd'hui pour en savoir davantage sur notre éventail de programmes.

Les cours sont déductibles d'impôts. Agréé par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Emploi-Québec

Berlitz

880, aut. Dufferin-Montmorency
418.529.6161
www.berlitz.ca

Cellunivers

Location internationale

Louez un cellulaire pour votre séjour à l'étranger et partez en toute quiétude!

Locations locale et satellite disponibles.
Vanier
355, rue Marais
527-9001

Cellunivers est une division de la Célloboutique



Corolla PLUS 2001

bien équipée

- Moteur 1,8L, VVT-i, 125 ch, 16 soupapes, à injection électronique (satisfait aux normes des véhicules à faibles émissions)
- Consommation (manuelle 5 vitesses) : 7,3L/100 km (ville) 5,3L/100 km (route)
- 2 coussins gonflables
- Radio AM-FM avec lecteur CD
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Phares multiréfecteurs à halogène
- Appuis-tête arrière réglables
- Bouches de chaleur à l'arrière.

groupe valeur Plus

- Deux commandes de téléverrouillage
- Climatiseur
- Banquette arrière rabattable 60/40
- Enjoliveurs complets
- Pare-boue
- Moulures protectrices latérales
- Verrous de portières assistés.

en plus

Toutes les Toyota comprennent l'assistance routière, un plein réservoir d'essence et des tapis protecteurs.

Raison de plus

Louez une Corolla PLUS très équipée pour seulement

219\$ ou **3,9%**

par mois

de financement à l'achat pour 36 mois

location 48 mois
comptant de 2 825 \$

transport et préparation inclus

www.toyota.ca

TOYOTA votre concessionnaire

Programme de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immobilisation, assurances et taxes en sus. * Programme de location au détail. Offre valable sur les modèles Corolla CE (modèle BR12M-BA) neufs en inventaire. Premier versement de 251,90 \$ (taxes incluses) et dépôt de sécurité de 270 \$ exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. † Programme de financement à l'achat. Offre de financement à l'achat valable sur les modèles Corolla, Camry, 4Runner, Solara, Tacoma, Tundra et Sienna 2001 neufs en stock. Transport et préparation en sus. Exemple de financement à l'achat de 15 000 \$ à 3,9 % - 36 versements de 442,19 \$, coût en intérêts de 918,94 \$, coût total de 15 918,94 \$. *Le rabais aux diplômés peut différer selon le modèle. Photo à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Jusqu'à 1000\$ de remise

diplômés